

Rapport Annuel 2020

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets



Trier, c'est naturel



Bien trier, c'est naturel

SIRTOM DU LAONNOIS

Site Marc Buvry

Faubourg de Leuilly

02000 Laon

Tel : 03.23.26.80.00

Fax : 03.23.26.80.01

www.tritou.fr

www.sirtom-du-laonnois.com



Facebook

SOMMAIRE

Présentation **Page 4**

1-Le territoire desservi par le SIRTOM **Page 4**

2-Organisation générale des services et fonctionnement **Page 5**

Indicateurs techniques **Page 12**

1-La collecte des déchets tous services **Page 12**

2-La collecte des déchets en porte à porte **Page 13**

3-La collecte du verre **Page 20**

4-Les déchetteries **Page 21**

5-La prévention des déchets **Page 25**

6-La communication **Page 32**

7-Projets et études 2020 **Page 34**

Indicateurs environnementaux **Page 35**

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective **Page 35**

2-ZOOM bilan environnemental sur le traitement des DEEE **Page 36**

Indicateurs financiers **Page 37**

1-Dépenses et recettes **Page 37**

Glossaire **Page 44**

Les résultats de 2020 ne ressemblent en rien à ceux des années antérieures. Le niveau de performance atteint jusqu'à maintenant est en recul.

Un jeu complexe de vases communicants apparaît entre l'ensemble des flux collectés. Le constat est le même à l'échelle départementale ou nationale.

Cette situation est sans nul doute la conséquence directe de la crise sanitaire, du confinement et est vraisemblablement liée au mode dégradé contraint du service dont la mise en œuvre s'est imposée durant plusieurs semaines.

La production d'ordures ménagères (OMR) a augmenté en 2020 de 5kg par habitant (+3,17%), marquant le pas sur la baisse annuelle constatée d'année en année depuis 2010. Cette hausse s'est faite au détriment de la collecte sélective (hors verre). En revanche, les usagers ont amené davantage de verre aux bornes d'apport volontaire (+3,74%).

La baisse des flux de déchetterie est de l'ordre de 16%, sachant que le niveau d'ouverture du réseau de déchetteries est inférieur de 3000 heures par rapport à celui de 2019.

Ces résultats ne sont pas significatifs. Il est nécessaire que la courbe sur la collecte en porte à porte s'inverse, notamment au regard des fortes hausses attendues sur la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) qui impacteront les coûts de traitement des déchets enfouis.

C'est dans ce contexte particulier de crise sanitaire que se prépare la mise en place de l'extension des consignes de tri plastiques, qui devrait être opérationnelle dès cet automne.

Le développement de ces nouvelles consignes de tri s'accompagnera concomitamment de la mise en place de bornes d'apport volontaire pour les flux OMR et collecte sélective en habitat collectif dense sur LAON.

Des actions de sensibilisation et de communication sont prévues.

Il est important, par ailleurs, de pouvoir continuer d'agir en termes de réduction des déchets à la source.

Ces projets répondent à l'objectif d'optimisation permanente du service de collecte.

C'est dans ce cadre également que la collecte des déchets verts a, quant à elle, fait l'objet d'une réduction de fréquence.

Pour conclure, l'année 2020 a vu un changement d'organe délibérant et d'exécutif. Pour autant, toujours en rapport avec les restrictions COVID 19, l'installation des nouveaux délégués au Comité Syndical du SIRTOM, faisant suite aux élections municipales, n'a pu avoir lieu que le 23 septembre, date à laquelle a eu lieu l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

C'est dans ce contexte très particulier, que nous avons pris nos fonctions et fixé notre feuille de route, en veillant à répondre au mieux à vos attentes et à vos questions.

Eric DELHAYE, Président du SIRTOM du LAONNOIS.

Présentation

1-Le territoire desservi par le SIRTOM



1 Communauté d'Agglomération
3 Communautés de Communes
150 Communes desservi pour 88 647 habitants
Superficie de 1 363 km²

Le Sirtom du Laonnois, créé en 1980, est un établissement public sous la forme d'un syndicat mixte fermé. Des délégués élus dans chaque collectivité se réunissent au sein du Comité Syndical pour examiner et délibérer sur les orientations et les projets du SIRTOM

Le Président : Monsieur Eric DELHAYE

Les Vice-Présidents : Messieurs Claude PHILIPPOT, Hervé GIRARD,
Christophe ANANIE, Benoit BUVRY

Les Membres du Bureau : Mesdames et Messieurs Georges HARANT, Martine BRICOT, Jacqueline BALITOUT, Beatrice LABEL, Philippe DUCAT, Yves BUFFET, Caroline MITOUART, Marie-France LARDE, Jean-Pierre DUFOUR, Philippe PIRE

1.1 Les événements marquants

C OVID-19 : travail en mode dégradé de l'ensemble des services du SIRTOM durant plusieurs semaines.

E lection du Président, des Vice-Présidents et des

membres du Bureau le 23 septembre 2020

M odification de la fréquence de collecte des déchets verts (une semaine sur deux) et allongement de la période de collecte d'un mois ;

Dotation sur demande d'un deuxième composteur pour les foyers de la Communauté de Communes Champagne Picarde

2-Organisation générale des services et fonctionnement

2.1 Les compétences du syndicat



Le SIRTOM gère en régie la prévention des déchets ménagers et assimilés, la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'utilisateur. Il assure également sous le même mode de fonctionnement la gestion des 11 déchetteries de son périmètre d'intervention dont le transport des bennes. Le syndicat traite aussi en interne toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs.

Le SIRTOM est engagé depuis de nombreuses années dans la prévention des déchets. Ainsi, plusieurs programmes se sont succédé tels que le Programme de Prévention des Déchets (2010-2015) et le Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (2016-2019). Depuis 2020, le SIRTOM du Laonnois est engagé dans la mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Ce dernier a pour but de coordonner le nouveau plan d'actions pour la réduction des déchets sur le territoire. Par ailleurs, le SIRTOM a choisi très tôt d'adhérer aux éco-organismes qui ne cessent de se créer pour favoriser le recyclage des déchets et limiter l'enfouissement.

Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne. Valor'Aisne a également repris le traitement des déchets de déchetteries dit « bas de quai » depuis le 1^{er} Janvier 2017.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe ou redevance d'enlèvement d'ordures ménagères).

2.2 Nos métiers

Collecte en porte à porte ⇒ 35 agents

Les agents de collecte assurent le ramassage des déchets ménagers en porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement. Les équipes sont constituées en général d'un chauffeur et de deux ripeurs.

Collecte du verre ⇒ 1 agent

L'agent collecte les 392 bornes à verre du territoire.

Déchetteries ⇒ 12 agents dont 1 temps incomplet

Le service est assuré par les gardiens de déchetterie qui accueillent les visiteurs, veillent au tri et assurent l'entretien des sites. Trois chauffeurs ont en charge l'évacuation et le transport des bennes de déchets. L'équipe est renforcée en saison forte.

Garage ⇒ 3 agents

Les agents du garage assurent la maintenance des véhicules et les réparations mécaniques ainsi que l'entretien et la maintenance des sites.

Entretien ⇒ 3 agents dont 1 à temps incomplet

Deux agents nettoient les locaux.
Un agent est affecté au nettoyage des véhicules.

Pré collecte - Maintenance des bacs – Composteurs ⇒ 2 agents

L'équipe est affectée à la préparation, la dotation, la réparation, le remplacement des contenants et à la communication de proximité sur le tri et sur la prévention.

Prévention des déchets, Communication et assistance technique ⇒ 4 agents

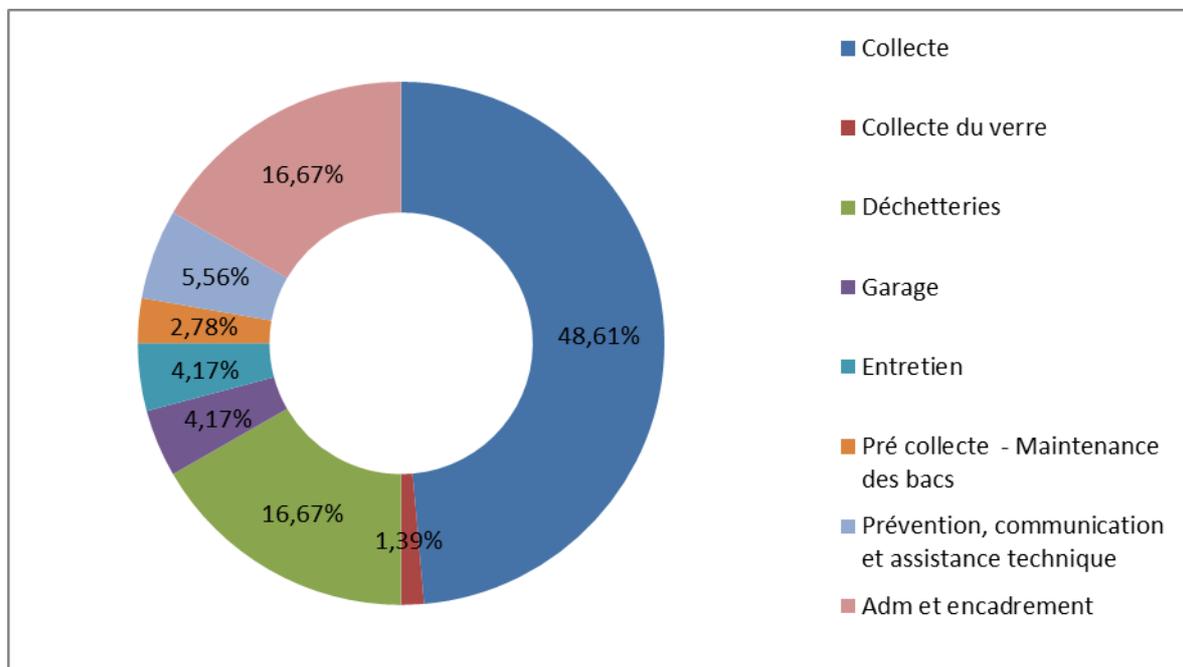
Les agents de communication mènent des actions de sensibilisation, informent sur la prévention et le tri. Ils assurent également les suivis de collecte. Des agents polyvalents viennent renforcer l'équipe en place en fonction des besoins.

Un agent en charge du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Administration et encadrement ⇒ 12 agents dont 7 encadrants

Il s'agit ici de l'organisation, du management, de l'accueil, de l'administration générale, des ressources humaines, des finances, de la commande publique, de la santé, de l'hygiène et de la sécurité.

TOTAL ⇒ 72 agents



2.3 La collecte des déchets en porte à porte

2.3.1 L'organisation de la collecte des déchets en porte à porte

↳ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (compétence Valor'Aisne).

↳ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières valorisables et recyclables sont organisées en porte-à-porte. Le verre, quant à lui est collecté en apport volontaire, nos bornes étant implantées sur 150 communes.

↳ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an et réservée aux personnes à mobilité réduite.

↳ La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres dans la limite de 680 Litres OMR par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).

↳ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte.

↳ La collecte est assurée pour les campings du territoire.

2.3.2 Les fréquences et secteurs de collecte

Secteurs	OMR	Emballages- Papiers	Déchets verts
	 <i>Les déchets ultimes</i>		
Rural	C1 pas de bio-déchets pour la CCCP et ex CC Val de l'Ailette	C0.5	C 0.5 sauf CCCP (1)
Laon	C1	C0.5	C 0.5
Cité médiévale de Laon	C4 en OMR, pas de bio-déchets	C1	-
Plusieurs rues étroites de Laon	C1 en OMR	C0.5	
Habitat collectif	Pas de bio-déchets, C1 en OMR, C2 en OMR pour le collectif dense secteurs Champagne, Moulin-roux, Montreuil et 5 points Ile de France de Laon	C1 à Laon C0.5 sur les autres communes	-

C0.5 : collecté une fois tous les quinze jours

C1 : collecté une fois par semaine

C2 : collecté deux fois par semaine

C4 : collecté quatre fois par semaine

(1) Collecte des déchets verts du 1 avril 2020 au 30 Novembre 2020

PERIODE	NOMBRE DE TOURNEES TOUS FLUX	
	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
Janvier à Mai	57	58
Juin à Novembre	71	72
Décembre	57	58

2.3.3 Bénéficiaires du service desservis en porte à porte n'étant pas des ménages

	Nombre
Associations	130
Administrations	705
Commerçants, artisans et Entreprises	1617
TOTAL	2452

2.4 La fourniture de bacs de collecte / Sacs de collecte sélective / composteurs

Les livraisons de bacs correspondent :

- à un emménagement dans une nouvelle habitation,
- à un changement de capacité pour un bac plus grand ou plus petit,
- à un remplacement de bac cassé

Le service assure également les petites réparations telles que les changements de couvercle, roues... La fourniture de sacs de collecte sélective a lieu pour la Cité Médiévale de Laon et quelques rues étroites de notre territoire.

L'ensemble des prestations est gratuit

Le SIRTOM dote également gratuitement un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer). (Dotation de deux composteurs sur la CCCP qui ne bénéficie pas de la collecte des déchets verts) Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose soit la mise en place de composteurs collectifs soit la dotation d'un lombricomposteur.

	Foyers de 1 personne	Foyers de 2 à 4 personnes	Foyers de 5 à 6 personnes	Foyers de plus de 6 personnes
Bac à couvercle gris pour les ordures ménagères	120 Litres	120 Litres	180 Litres	240 Litres
Bac à couvercle jaune pour les recyclables « Monoflux »	120 Litres	180 Litres	240 Litres	360 Litres
Bac à couvercle marron pour les déchets verts (1)	140 Litres			
Rouleaux de sacs pour monoflux	50 litres – réservés à certains types habitats			

(1) Dotation sur la CAPL, CCCD, CCPC pour l'ex CC Vallons d'Anizy

2.5 La collecte du verre



Des points d'apport volontaire sont disponibles sur 150 communes et dans notre réseau de déchetteries.

Les tournées de collecte des bornes à verre sont analysées et programmées chaque année en fonction du taux de remplissage constaté l'année précédente.

Le nombre de bornes aériennes sur notre territoire est de 392.

2.6 Les horaires d'ouvertures des déchetteries (1)

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aulnois sous Laon	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Bourg et Comin	FERME	FERME	14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Coucy Le Château Novembre à Mars	13H30/17H	FERME	9H/12H 13H30 17H	13H30 17H	9H/12H 13H30 17H	9H/12H 13H/ 17H	9H/12H
Coucy Le Château Avril à Octobre	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	14H/18H	9H/12H 13H 18H	9H/12H 13H 18H	9H/12H
Crépy	9H/12H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Festieux	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Laon	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/18H	9H/12H
Lizy	14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	FERME	9H/12H 14H/18H	9H/12H 14H/18H	9H/12H
Guignicourt	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	9H/13H 14H/18H	9H/12H
Liesse notre Dame	FERME	9H/12H 13H/18H	14H/17H	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME
Pontavert	FERME	14H/18H	FERME	14H/18H	FERME	9H/13H 14H/18H	FERME
Sissonne	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	FERME	9H/12H 13H/18H	9H/12H 13H/18H	9H-12H

(1) Complément d'information en page 20

2.7 Les flux acceptés en déchetteries :

Les encombrants, le plâtre, le polystyrène, les DEA, le bois, les gravats, les déchets verts, la ferraille, les DEEE, le carton, le papier, les huiles alimentaires, les batteries, les huiles minérales, les piles, les pneus, les DDS, les textiles, le verre, les DASRI, les lampes, l'amiante (sur rendez-vous uniquement)

2-8 Schéma général de l'élimination et de la valorisation des déchets

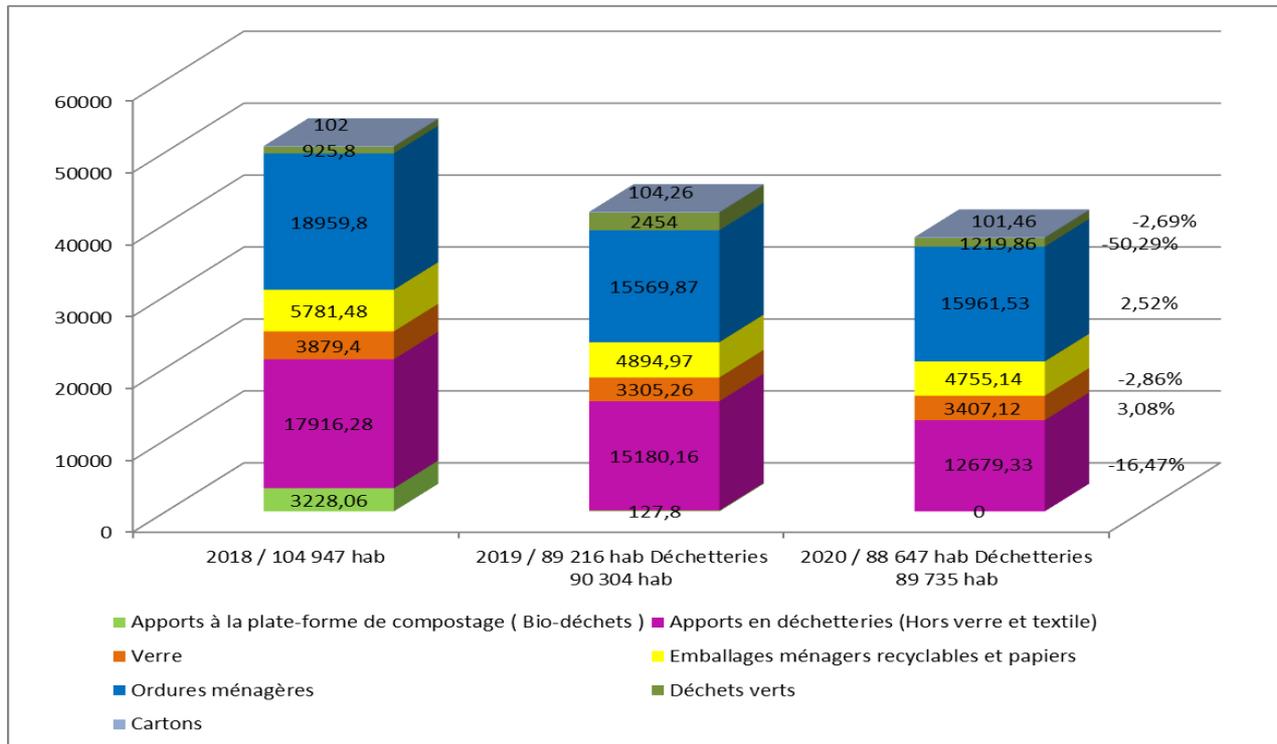


Via Valor'Aisne	Flux de collecte	Collecte	Mode de traitement	Repreneur ou Organisme de traitement
Déchets ménagers	Ordures Ménagères	SIRTOM	Enfouissement	Eco centre Valor'Aisne
	Recyclables	SIRTOM	Tri et recyclage	Norske, SUEZ, Valorplast, Lucart, Saica
	Verre	SIRTOM	Tri et recyclage	OI-Manufacturing
	Déchets verts du 1 ^{er} Avril au 30 Novembre	SIRTOM	Compostage	Prestataire de Valor'Aisne
Déchets des déchetteries Traitement	Encombrants	SIRTOM	Enfouissement	GURDEBEKE via Valor'Aisne
	Déchets valorisables	SIRTOM / PRESTATIONS	Tri et recyclage	Divers
	Gravats	SIRTOM	Tri et recyclage	Divers
Déchetteries REP Responsabilité élargie du producteur	Déchets Dangereux spécifiques	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Valrecoise Chimirec ECO DDS
	DASRI	NB Médical	Traitement spécifique	DASTRI
	DEA	Véolia	Valorisation matières	Eco Mobilier
	Piles	Valrecoise Chimirec	Traitement spécifique	Corépile
	Pneus	Alliapur	Valorisation matières	Alliapur
	DEEE	Derichebourg	Traitement spécifique	Eco Système

INDICATEURS TECHNIQUES

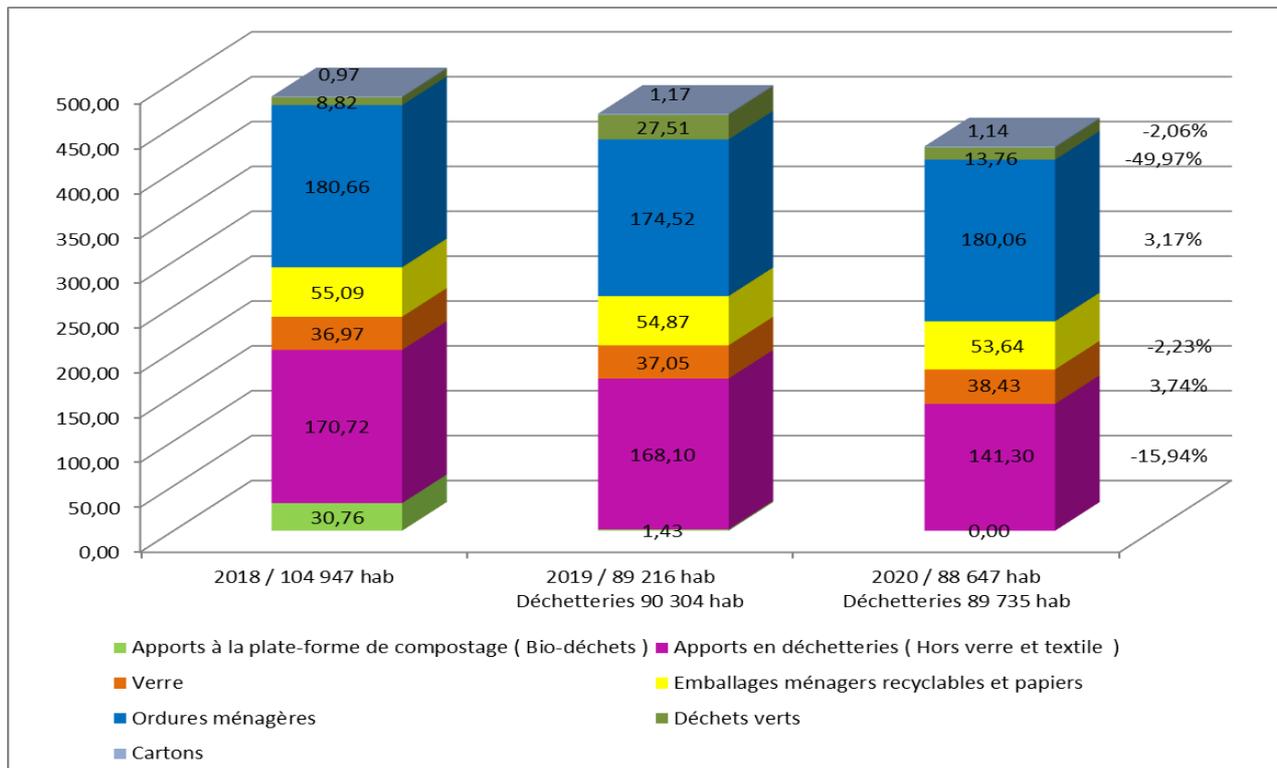
1-La collecte des déchets tous services

1.1 Evolution de flux entrant en tonnes



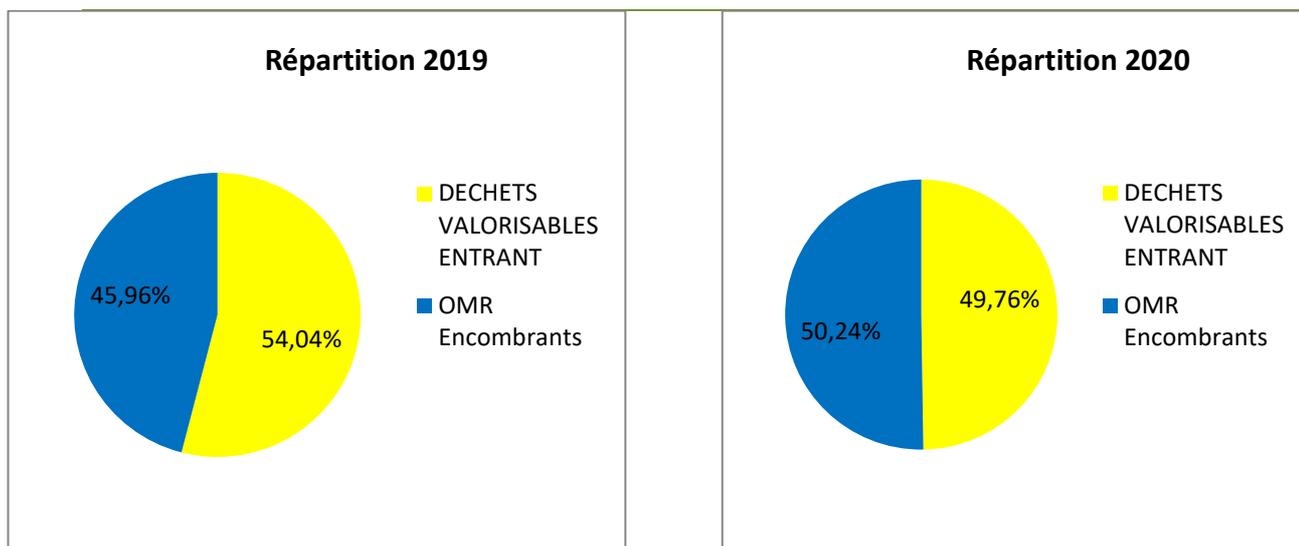
Les déchets assimilés sont collectés en même temps que la collecte des déchets ménagers pour des raisons d'optimisation

1.2 Evolution des flux entrant en kg/an/hab



1.3 Niveau de valorisation en tonnes et en %

	2019	2020
Déchets valorisables entrant	22 557.11	19 009.32
OMR et encombrants	19 185.07	19 193.07
TOTAL	41 742.118	38 202.39



2-La collecte des déchets en porte à porte

	Nombre de tournées OMR	Nombre de tournées Monoflux	Nombre de tournées de déchets verts
2020 Prévu	1 820	1 066	282
2020 Avec incidence COVID	1 714	990	215
Tournées annulées en 2020	106	76	67

2.1 Répartition valorisation rural / urbain

En tonnes	2019	Rural	Urbain	2020	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	7 581.03	5 684.99	1896.04	6 076.46	4 564.66	1 511.80
OMR	15 569.87	10 133.68	5 256.19	15 961.53	10 537.28	5 4524.25
TOTAL	23 150.90	15 998.67	7 152.23	22 037.99	15 101.94	6 936.05
En pourcentage	2019	Rural	Urbain	2020	Rural	Urbain
Déchets valorisables entrants	32.75%	35.53%	26.51%	27.57%	30.23%	21.80%
OMR	67.25%	64.47%	73.49%	72.43	69.77%	78.20%
TOTAL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

2.2 Répartition par Communauté de Communes et Communauté d'Agglomération

2019 en tonnes	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	8424,78	2220,43 (2)	1 540,68
CCCD	872,92	279,21	207,83
CCPC	2873,05	1009,6	705,49
CCCP	3399,12	1385,73 (1)	-

2020 en tonnes	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	8592.08	2173.55 (2)	769.90
CCCD	912.18	285.04	111.49
CCPC	2943.67	976.60	338.47
CCCP	3522.60	1319.95 (1)	-

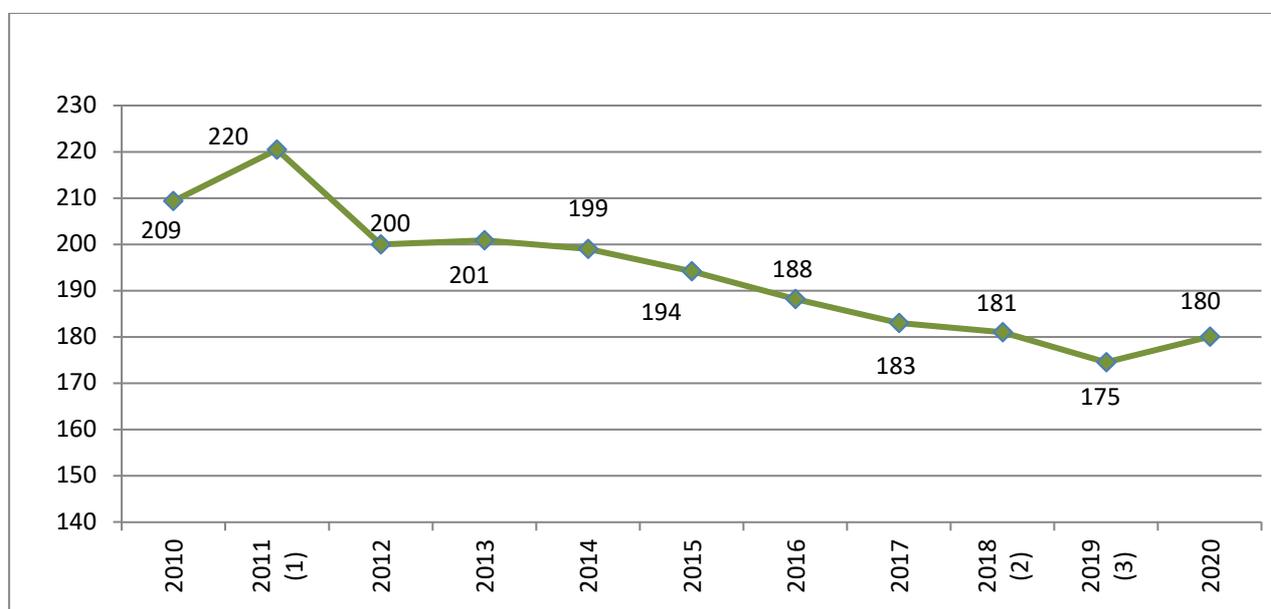
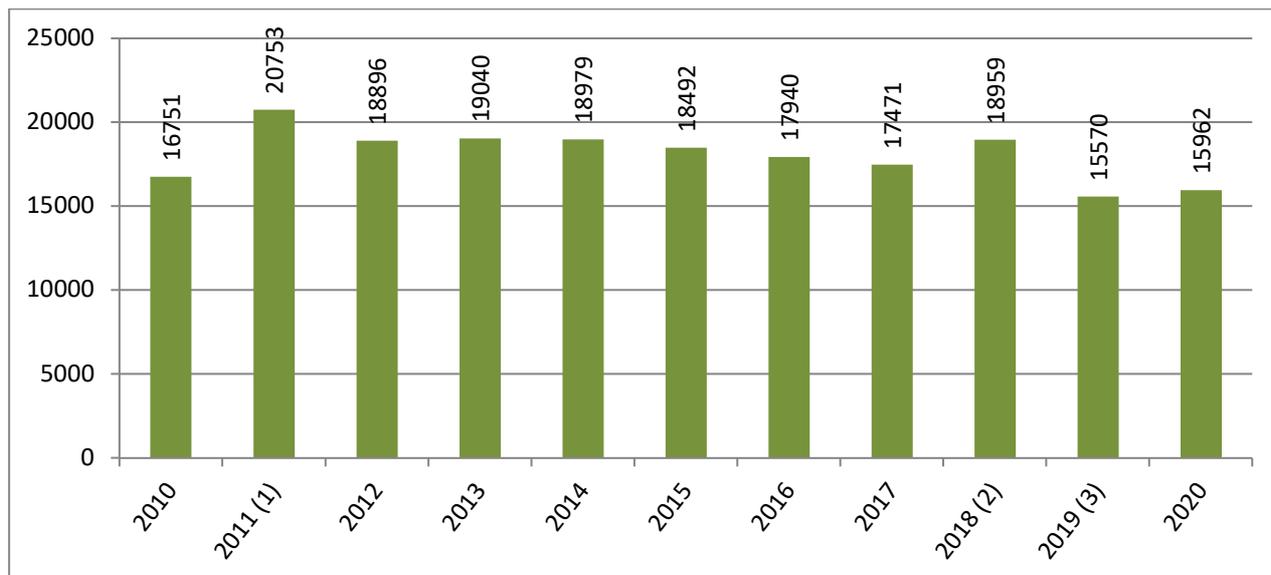
2019 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	189,30	51,13 (2)	34,62
CCCD	157,74	50,45	37,56
CCPC	161,78	56,85	39,73
CCCP	158,70	61,60 (1)	-

2020 en kg/an/hab	OMR	MONOFLUX	DECHETS VERTS
CAPL	195.53	50.71 (2)	17.52
CCCD	163.85	51.20	20.03
CCPC	165.29	55.00	19.06
CCCP	164.74	58.77 (1)	-

(1) intégration de Festieux et Samoussy - extension des consignes de tri
(2) Hors Festieux et Samoussy

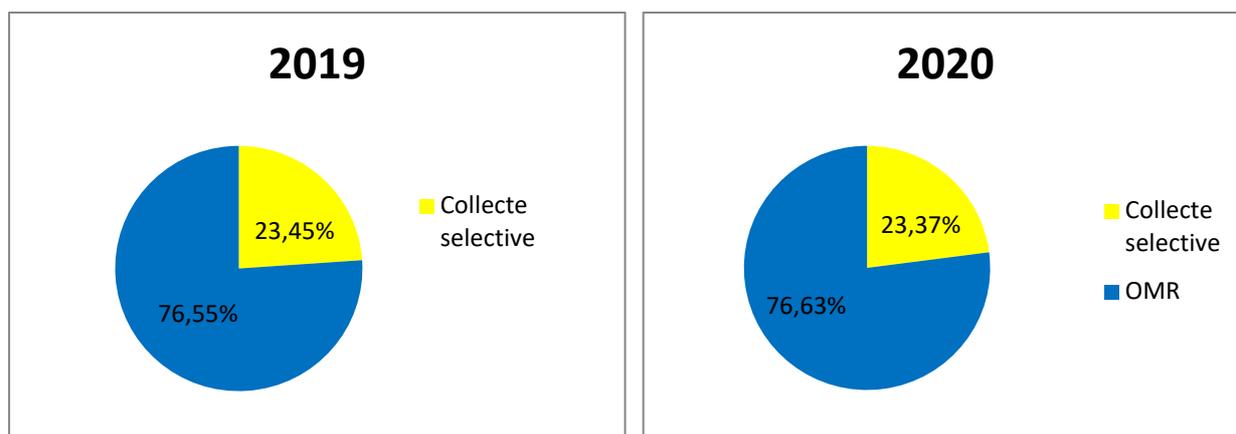


2.3 Evolution de la production des ordures ménagères résiduelles en tonnes et en kg/an/hab



- (1) En 2011 intégration des résultats de la CCVO
- (2) En 2018 intégration de l'ex CC Val de l'Ailette
- (3) Fin de la convention Ex CCVO au 1^{er} Janvier 2019

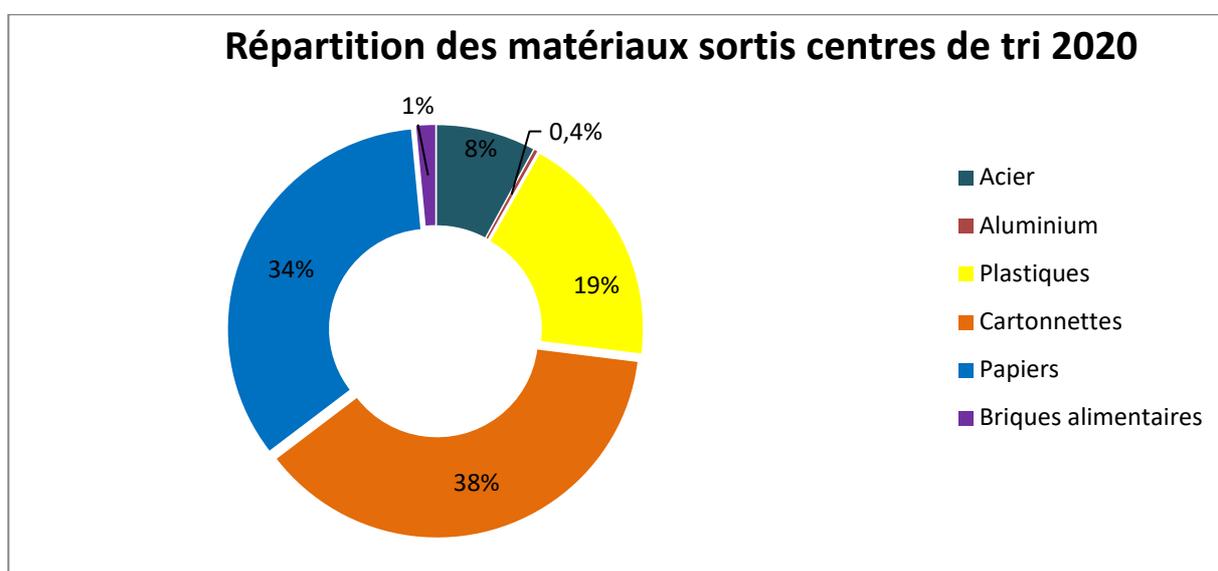
2.4 Collecte sélective en porte à porte et le niveau valorisation



2.5 Evolution des tonnages sortis des centres de tri

Matériaux	Année/ recettes	Tonnages	% Evolution
Acier	2020/ 18 829€	210.26	-11%
	2019/ 34 428€	237.27	
Aluminium	2020 / 3 233€	6.66	-27%
	2019 / 4 167€	9.15	
Plastiques	2020 / 73 691€	502.03	-12%
	2019 / 151 577€	574.4	
Cartonnettes	2020 / 50 884€	1002.53	12%
	2019 / 64 457€	895.24	
JMR	2020 / 66 943.58 €	902.95	-41%
	2019 / 203 026€	1538.05	
Briques alimentaires	2020 / 480€	40.03	-38%
	2019 / 972€	64.42	

TOTAL 2020: 2 664.46 tonnes / TOTAL 2019 : 3318.28 tonnes



2.6 Refus des centres de tri et de la station de compostage

Le tri en centre de tri des déchets recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Le SIRTOM du Laonnois participe régulièrement à ce que l'on appelle des « caractérisations » qui consistent à prélever des échantillons au vidage du camion afin de déterminer les erreurs de tri récurrentes et vérifier la qualité.

Des erreurs de tri sont assez fréquentes telles que la présence de papiers peints, textiles, restes alimentaires ou encore des couches jetables.

Ces déchets non recyclables sont déposés par inadvertance dans les bacs/sacs emballages et papiers. Triés sur le tapis de tri où ils n'ont pas lieu d'être, ils sont séparés des déchets valorisables afin d'être acheminés vers le centre de transfert pour être enfouis, alors qu'ils devraient être déposés directement par l'utilisateur dans son bac / sac d'ordures ménagères résiduelles.

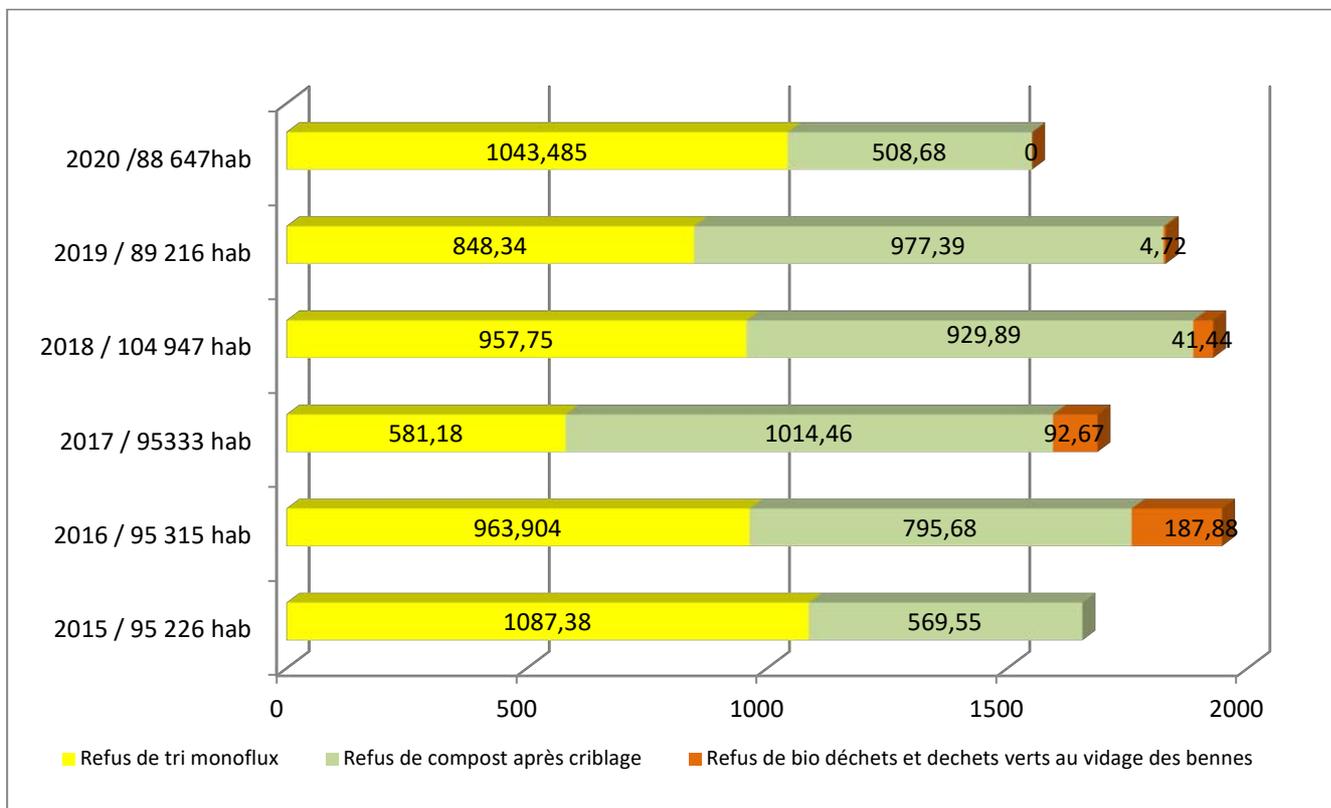
Ces déchets, la plupart du temps insalubres, n'ont rien à faire dans les bacs ou sacs de recyclables et nuisent d'une part aux conditions de travail du personnel et d'autre part au porte-monnaie.

2.6.1 Bilan des caractérisations en kg sur les valorisables entrant

2020	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux CAPL / CCCD / CCPC	651.46	117.76	18.08 %
Monoflux CCCP, Festieux, Samoussy	346.49	72.13	20.82 %
TOTAL	997.95	189.80	19.01 %

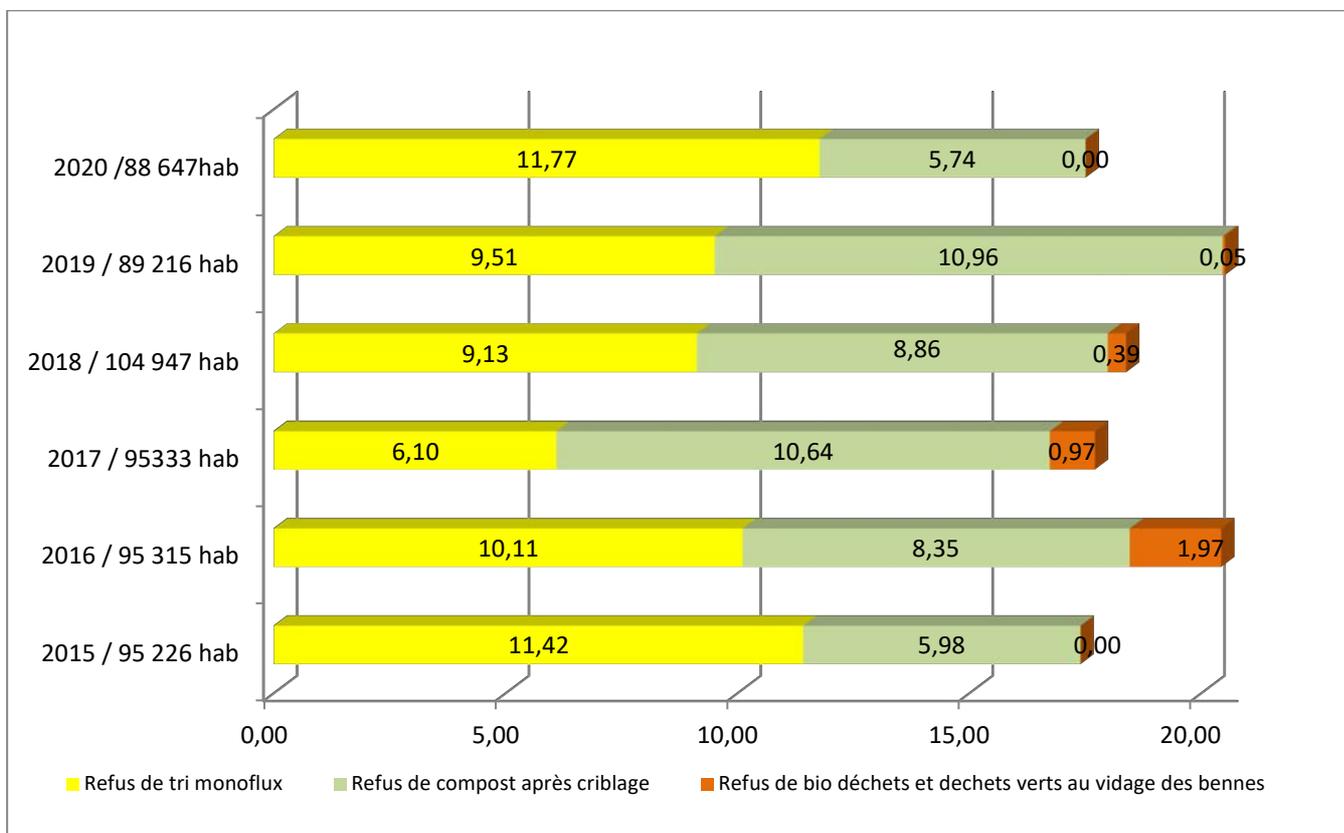
2019	Poids total	Poids du refus	% de refus
Monoflux CAPL / CCCD / CCPC	720.27	101.07	14.03 %
Monoflux CCCP, Festieux, Samoussy	435.56	72.88	16.73 %
TOTAL	1 155.83	173.95	15.05 %

2.6.2 Evolution des refus de 2015 à 2020 en tonnes



Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

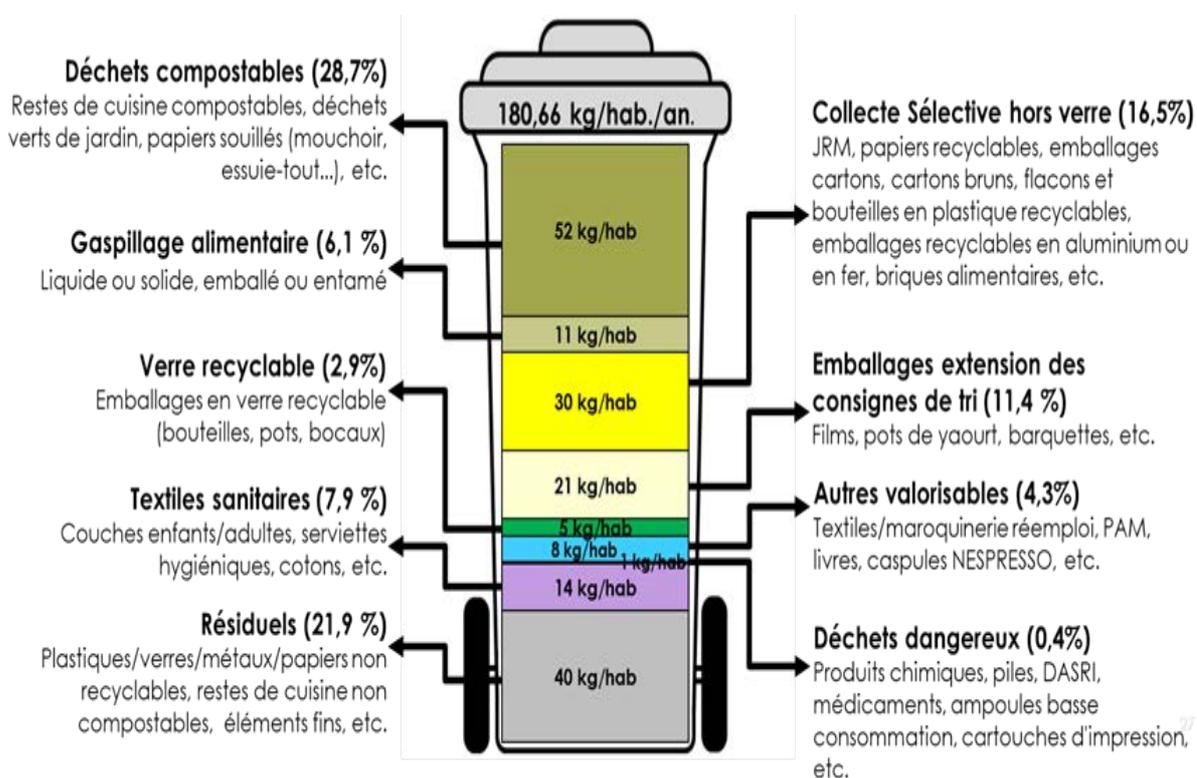
2.6.3 Evolution des refus de 2015 à 2020 en kg/an/hab



2.6.4 Evolution des refus de tri en sortie centre de tri

	Unité	Entrants 2019	Refus 2019	% 2019	Entrants 2020	Refus 2020	% 2020
Collecte sélective	En tonnes	4 894.97	848.34	17.32%	4 755.14	1043.485	21.94%
	En kg/an/hab	54.87	9.51		53.64	5.74	

2.7 Composition des déchets collectés dans le flux OMR



Calcul établi d'après caractérisations SIRTOM 2016 et Valor'Aisne 2018

2.8 La maintenance des bacs / ou des sacs

Etat du Parc / Type de bacs	Nombres de bacs 2019	Litrage 2019	Nombres de bacs 2020	Litrage 2020	Evolution en volume
Bac à couvercle Gris « OMR »	28 362	4 529.110	29 923	4 764 445	11.86 %
Bac à couvercle jaune	44 277	8 486 210	44 461	8 598 560	1.32 %
Bac à couvercle marron « déchets verts	19 167	2 691 780	19 229	2 99 480	0.29 %
TOTAL	91 807	15 437 100	93 613	16 062 485	4.05 %

Le service maintenance des bacs a été interrompu du 14 Mars 2020 au 26 Mai 2020 en raison de la crise sanitaire.

2 212 livraisons de bacs ont eu lieu en 2020 contre 5 371 en 2019 auxquelles s'ajoutent 87 réparations effectuées à domicile contre 117 en 2019. 2 463 rouleaux de sacs ont également été distribués sur l'ensemble du territoire (2 898 en 2019).

Le service maintenance des bacs a parcouru 33 268 kms (36 820kms en 2019) et a réalisé 1340 heures (1950 heures en 2019) soit environ 193 jours équivalent temps plein (269 jours en 2019).

3-La collecte du verre



Le ratio de l'année 2020 est de 38.43 kg/hab/an soit une hausse de 3.74% par rapport à 2019.

La vente du verre a permis de dégager une recette de

83 615.99 € TTC pour l'année 2020 contre 99 091 € TTC pour l'année 2019.

Le prix de reprise à la tonne de 2019 est de 29.98€ TTC tandis que celui de 2020 est 29.98€ TTC pour le premier semestre est de 18.81€ TTC pour le second semestre.

Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 29.87 kg/hab/an. (Source SINOE 2017)

Le ratio pour le département de l'Aisne est de 35.24kg/an/hab. (Source SINOE 2017)

En 2020, le SIRTOM a versé à la Ligue contre le cancer une subvention de 2 508 € (2 972 € en 2019).

4-Les Déchetterie

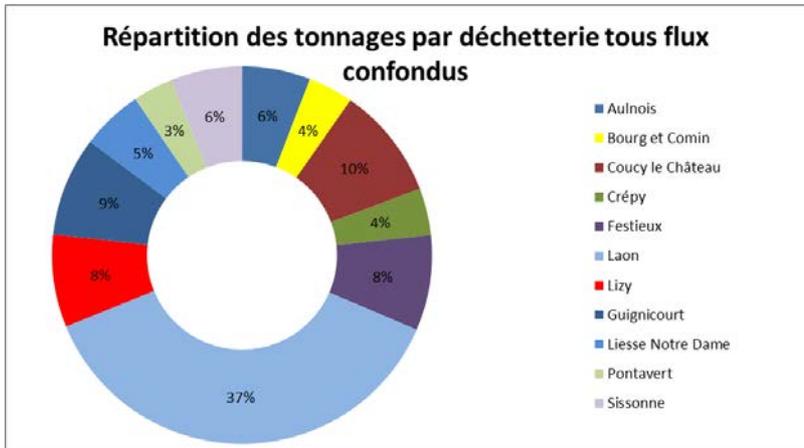
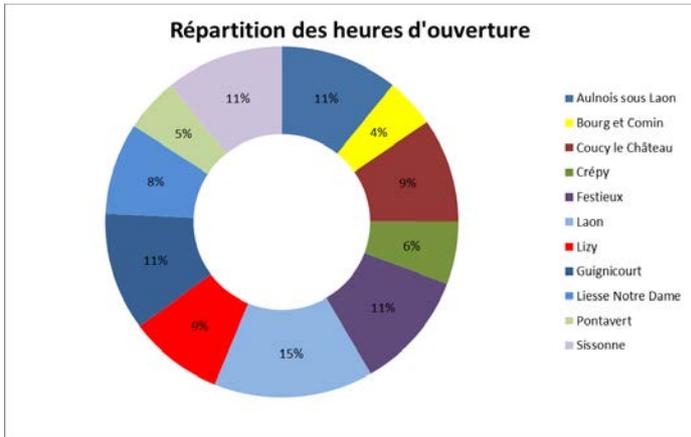
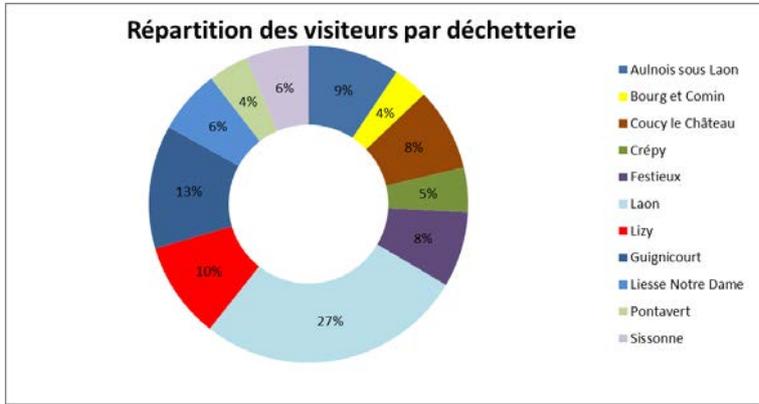
4.1 Tonnages et niveau de fréquentation

	Heures ouverture prévues	Aménagements COVID	Heures de fermetures
Aulnois sous Laon	1 782	1 484	Fermé du 17/03 au 17/05/2020 = 280h Fermé les dimanches du 24/05 au 28/06/2020 = 18h Sur rendez-vous du 18/05/20 au 07/07/2020
Bourg et Comin	766	624	Fermé du 17/03 au 15/05/2020=121h Fermé les dimanches du 17/05 au 28/06/2020=21h Sur rendez-vous du 16/05/20 au 07/07/2020
Coucy le Château	1 590	1 317	Fermé du 17/03 au 14/05/2020=252h Fermé les dimanches du 17/05 au 28/06/2020=21h Sur rendez-vous du 15/05/20 au 07/07/2020
Crépy	977	793	Fermé du 17/03 au 22/05/2020 = 184h Sur rendez-vous du 23/05/20 au 07/07/2020
Festieux	1 806	1 494	Fermé du 17/03 au 18/05/2020 = 294h Fermé les dimanches du 24/05 au 28/06/2020 = 18h Sur rendez-vous du 19/05/20 au 07/07/2020
Laon	2 614	2 007	Fermé du 17/03 au 12/05/2020 = 381h Fermé du 13/05 au 31/12/2020 = 205h Fermé les dimanches du 17/05 au 28/06/2020 = 21h Sur rendez-vous du 13/05/20 au 07/07/2020
Lizy	1 434	1 189	Fermé du 17/03 au 17/05/2020 = 227h Fermé les dimanches du 24/05 au 28/06/2020 = 18h Sur rendez-vous du 18/05/20 au 07/07/2020
Guignicourt	1 790	1 492	Fermé du 17/03 au 14/05/2020 = 277h Fermé les dimanches du 17/05 au 28/06/2020=21h Sur rendez-vous du 15/05/20 au 07/07/2020
Liesse	1 401	1 163	Fermé du 17/03 au 22/05/2020 = 238h Sur rendez-vous du 19/05/20 au 07/07/2020
Pontavert	832	684	Fermé du 17/03 au 18/05/2020=148h Sur rendez-vous du 19/05/21 au 07/07/2020
Sissonne	1 782	1 484	Fermé du 17/03 au 17/05/2020 = 280h Fermé les dimanches du 24/05 au 28/06/2020 = 18h Sur rendez-vous du 18/05/20 au 07/07/2020

Déchetteries	Tonnes apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée effective d'ouverture en heures	Tonnages / heure d'ouvert ure	Ratio visiteurs heure
 Aulnois sous Laon	748.26	11 118	67	1 484	0.50	7.49
 Bourg et Comin	493.41	4 213	117	624	0.79	6.75
 Coucy le Château	1 235.27	10 081	123	1 317	0.94	7.65
 Crépy	515.40	5 407	95	793	0.65	6.82
 Festieux	1 050.11	9 171	115	1 494	0.70	6.14
 Laon	4 799.23	32 368	148	2 007	2.39	16.13
 Lizy	1 019.68	11 778	87	1 189	0.86	9.91
 Guignicourt	1 095.07	14 996	73	1 492	0.73	10.05
 Liesse	670.99	7 781	86	1 163	0.58	6.69
 Pontavert	437.59	4 860	90	684	0.64	7.11
 Sissonne	781.61	7 591	103	1 484	0.53	5.12
TOTAL 2020	12 846.61	119 364	108	13 731	0.94	8.69
TOTAL 2019 (1)	15 462.54	167 729	92	16 789	0.92	9.99
EVOLUTION	-2 615.93	- 48 365	16	-3 058	0.02	-1.30

4.2 Evolution des tonnages par flux

Type	Tonnage 2019	Tonnage 2020	Evolution 2020-2019	Kg/hab 2019	Kg/hab 2020
Encombrants	3 615.200	3 231.54	-10.6%	40.03	36.01
Plâtres	365.302	407.36	11.51%	4.05	4.54
Polystyrène	18.240	19.92	9.21%	0.20	0.22
Mobilier DEA	1 766.770	1 535.17	-13.28%	19.56	17.07
Bois	1 659.710	1 428.70	-13.92%	18.38	15.92
Gravats	2 219.500	1 708.05	-23.04%	24.58	19.03
Déchets verts	3 182.93	2 266.06	-28.81%	35.25	25.25
Ferrailles	778.600	692.04	-11.12%	8.62	7.71
Lampes	2.295	1.942	-15.40%	0.03	0.02
DEEE	786.348	672.803	-14.44%	8.71	7.50
Cartons	367.580	334.14	-9.10%	4.07	3.72
Papiers	177.120	143.76	-18.83%	1.96	1.60
Huiles minérales	37.530	30.15	-19.66%	0.42	0.34
Batteries	1.076	8.218	663.75%	0.01	0.09
Huiles alimentaires	2.147	0.294	-86.31%	0.02	0.003
Piles	6.582	4.083	-37.97%	0.07	0.05
Pneus	61.928	72.769	17.51%	0.69	0.81
DDS hors REP	49.157	43.947	-10.60%	0.54	0.49
DDS REP	75.030	74.244	-1.05%	0.84	0.83
<i>Sous total DDS</i>	<i>124.87</i>	<i>118.191</i>	<i>-5.35%</i>	<i>1.41</i>	<i>1.32</i>
DIB	0.000	0.000	0.00%	0.00	0.00
DASRI	0.294	0.308	4.68%	0.003	0.003
Amiante	6.800	6.840	0.59%	0.075	0.076
Sous total	15 180.157	12 679.334	-16.47%	168.10	141.30
Textile	105.86	77.95	-23.67%	1.17	0.87
Verre	176.522	89.330	-49.39%	1.95	1.00
TOTAL	15 462.539	12 846.614	-16.92%	171.23	143.16



25%



11%



13%



18%

4.3 L'accès des professionnels en déchetteries



L'accès des professionnels est payant. Ils doivent acheter une carte donnant accès au réseau de déchetteries. Ces cartes sont disponibles au siège du SIRTOM du Laonnois. A noter que les papiers, le verre, le carton, le textile et la ferraille sont acceptés gratuitement.

	2019	2020
Nombre de cartes prépayées	201	187
Recettes	38 665 €	38 385
Nombre de professionnels concerné	99	113

4.4-La collecte des professionnels

Le SIRTOM du Laonnois collecte gratuitement les professionnels de son territoire si leur production n'excède pas 1100L par semaine avec 680L maximum d'OMR. La collecte s'effectue selon les mêmes modalités que les usagers du secteur.

Pour les professionnels produisant plus de 1100 L de déchets par semaine, le SIRTOM propose une prestation de service. Les tarifs sont révisés annuellement.

BILAN 2020 : 20 conventions payantes ont été exécutées pour une recette totale de 50 426.88 € contre 63 446.47 € en 2019.

5-La prévention des déchets

En raison de la pandémie de la COVID-19, le fonctionnement du service s'est fait en mode dégradé pendant toute l'année 2020. Ainsi, très peu d'actions ont pu se mettre en place.

Qu'est-ce que la prévention des déchets ?

La prévention correspond à toute action amont (au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à faciliter la gestion ultérieure des déchets, notamment par la réduction des quantités de déchets produites et/ou de leur nocivité ou par l'amélioration du caractère valorisable.

La prévention des déchets consiste à :

- Éviter, réduire ou retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribueront aux flux de déchets. Nous parlerons alors de prévention quantitative.

- Limiter la nocivité des déchets eux-mêmes ou de leurs traitements. Nous retiendrons alors la notion de prévention qualitative, au sens où il s'agira d'améliorer la qualité du traitement des déchets.

La prévention est un enjeu important. De 2012 à 2015, le SIRTOM possédait un Programme Local de Prévention (PLP), les actions engagées ont été poursuivies dans un nouveau programme : « Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage » (TZDZG). Le PLP était orienté principalement vers les particuliers et les objectifs concernaient la réduction des Ordures Ménagères et Assimilées, c'est-à-dire l'ensemble des déchets collectés (hors déchets verts) et les déchets en apport volontaire (le verre, le papier). Le programme TZDZG était plus large. Il contenait également des objectifs visant les professionnels. Le PLPDMA, qui fait suite, est en cours d'élaboration.

Les éléments, ci-dessous, concernent les Déchets Ménagers et Assimilés, c'est-à-dire l'ensemble des déchets produits par les usagers et ceux issus des activités économiques, gérés par la collectivité. Ils ciblent donc l'ensemble des déchets collectés mais également ceux apportés au sein des 11 déchetteries du SIRTOM du Laonnais.

5.1 – Les indicateurs de la prévention

Etat initial 2010	Résultat 2019	Résultat 2020
DMA (hors gravats) : 489,21 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 443 kg/hab./an	DMA (hors gravats) : 430,89 kg/hab./an
Valorisation Emballages/Papiers : 21,79%	Valorisation Emballages/Papiers : 23,92%	Valorisation Emballages/Papiers : 22,99 %

Performance du projet

	Budget annuel Afin de réaliser l'ensemble des actions du projet, nous avons besoin de financements dont une partie nous vient de nos partenaires.	Dépenses:	146 190,90 €
		Variation par rapport à l'année précédente	-9,40%

Indicateurs techniques

	Variation des flux non valorisables On retrouve dans cette catégorie l'ensemble des déchets dits ultimes et dont les caractéristiques ne permettent pas d'envisager une forme de valorisation dans les conditions techniques et économiques du moment. Ceux-ci seront enfouis.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2019
		Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	180,6	-15,23%	174,52
		Encombrants	36,01	-29,33%	40,03

	Variation des flux valorisables Il s'agit ici de l'ensemble des déchets collectés ou apportés en déchetterie qui seront valorisés. La valorisation consiste à recycler ou récupérer la chaleur de la combustion des déchets pour créer de l'énergie. *affectés à la population réelle desservie		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2019
		Verre	38,43	2,29%	37,05
		Emballages et papiers	53,64	-9,36%	54,87
		Déchets verts*	18,14	-60%	36,2
		Dechetterie (hors encombrant, textile et verre)	105,22	-26,66%	128,07

	Niveau de valorisation Cet indicateur permet de connaître la part de déchets valorisés par rapport à celle des déchets ultimes (enfouis)		%	point de différence depuis 2015	Chiffres 2019
		Taux de valorisation	49,75%	-2,30 points	54,04%
		Taux d'enfouissement	50,25%	+2,30 points	45,96%

	Zoom sur la valorisation des biodéchets Les déchets biodégradables ou biodéchets appartiennent à une catégorie de déchets d'origine végétale ou animale en général, qui se décomposent grâce à d'autres organismes vivants. L'objectif est de réduire au maximum les biodéchets de nos poubelles.		Taux (%)	Evolution depuis 2016	Chiffres 2019
		Habitations équipées par un composteur du SIRTOM	39,04%	+ 12,35 points	37,22%

Indicateurs de performance

	Niveau de performance Afin de répondre aux objectifs des différents plans territoriaux, nous devons utiliser un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs évoluent avec la réglementation et les préoccupations européennes et nationales.		Kg/hab/an	Evolution depuis 2010	Chiffres 2019
		Ordures Ménagères Assimilées (OMA)	273,28	-22,99%	269,03
		Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) hors gravats	411,62	-15,86	443
		Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) avec gravats	430,89	-21,56	467,88

	Evolution des refus de tri du centre de tri Les refus de tri représentent l'ensemble des déchets enlevés par les opérateurs en centre de tri qui rendent impropre la valorisation du flux restant. Ces refus de tri sont dus à des erreurs dans l'application des consignes de tri.		Tonnes	Kg/hab/an	Chiffres 2019
		Poids des refus	1 043,49	11,77	9,51
		Pourcentage de refus	21,94%		17,49%
		Pourcentage de refus des caractérisations	19,03%		15,05%

Prévention et gestion des déchets

	Performance des outils de communication La communication est essentielle pour transmettre les bonnes pratiques mais également les changements réglementaires ou organisationnels dans la collecte des déchets et dans les déchetteries. Elle nous permet également d'informer sur les actions de sensibilisation.		Nombre	Evolution 2019 - 2020
		Nombre d'utilisateurs de notre page internet	63 137	120,4%
		Nombres de pages vues	333 512	115,92%
		Nombre d'articles publiés	34	385,71%
		Publication vidéo (page you tube)	0	-100%
		Nombre de personnes abonnées à notre page facebook	2568	103,81%
		Nombre de publication facebook	75	22,95%

	Sensibilisation des acteurs secteur Grand Public Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.		Nbr d'évènements organisés	Nombre de personnes impactées
		Population (brocante, fêtes locales)	0	0
		Associations	1	10
		Habitats collectifs (porte à porte et employés des bailleurs)	2	35

	Sensibilisation des acteurs secteur Scolaire Concernées par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, les actions seront poursuivies dans ce nouveau projet.		Nbr d'évènements organisés	Nombre de personnes impactés
		Petite enfance	125	305
		Elémentaire		
		Secondaire	0	0
		Etudiants	0	0

	Sensibilisation des acteurs secteur Professionnel Non concernés par le précédent Programme Local de Prévention des déchets du SIRTOM, Les actions envers les professionnels sont une part importante de ce nouveau projet		Nbr d'évènement organisé	Nombre de personnes impactés
		Commerce	28	56
		Bâtiment	0	0
		Service	4	6
		Agriculteur	0	0
		Restauration	2	5
		Tourisme (hôtel, camping ...)	1	2

Gouvernance participative

	Satisfaction de la population Dans une recherche d'amélioration continue du tri des déchets collectés par le SIRTOM, les agents de collecte effectuent des refus. Par la suite, un agent de communication se rend sur place afin d'expliquer à l'usager la raison du refus et les bonnes pratiques à mettre en place.		Nombre	Evolution 2019 - 2020
		Réclamations (téléphonique)	263	-48,63%
		Remontées d'information de non conformités du tri	3117	-76,24%
		Remontées traitées	1004	42,01%

5.2 Les actions de prévention

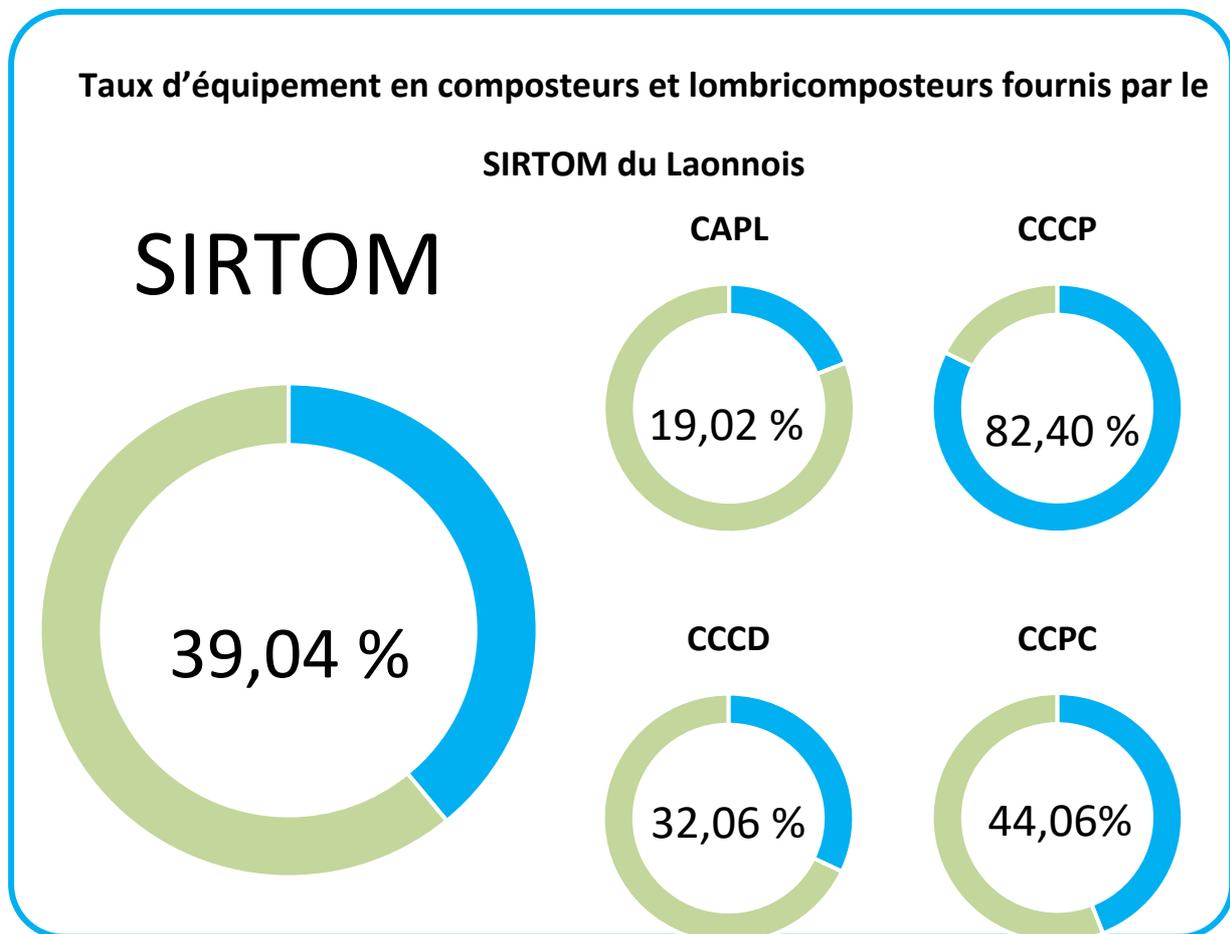
Dotation gratuite de composteurs individuels ou collectifs et lombricomposteurs

Le SIRTOM dote gratuitement ses usagers d'un composteur en bois ou en plastique à raison d'un par foyer. Pour les habitats collectifs, le SIRTOM propose la mise en place de composteurs partagés voire la dotation d'un lombricomposteur. (Deux composteurs sont mis à disposition pour la CCCP qui ne bénéficie pas de collecte de déchets verts en porte à porte)



Bilan 2020 : 594 composteurs supplémentaires et 10 lombricomposteurs ont été livrés. La mise en place de composteurs a diminué en 2020 en raison du COVID-19. En effet, il n'y a pas eu de distribution pendant 6 mois de l'année.

A ce jour, 14 384 composteurs ont été distribués et 76 foyers disposent d'un lombricomposteur.



Le SIRTOM installe des composteurs à usage collectif en pied d'immeuble ou en cœur de village afin de multiplier les solutions de valorisation des déchets compostables.

Bilan 2020 : 1 sites de compostage partagé supplémentaire a été installé.

Au total, 20 sites sont en place sur l'ensemble du territoire.

Accompagnement des éco-manifestations



Mise à disposition d'équipements (éco-gobelets, bacs, sacs, potence, cendriers sur pied, affichage) pour les manifestations des acteurs du territoire ou participation financière du SIRTOM pour l'achat d'Eco gobelets.



Bilan 2020 : 14 manifestations, 9 associations, 3150 éco-gobelets prêtés, 20 bacs et 47 potences.

Prêt et subvention pour l'acquisition de couches lavables 2020

Prêt de changes lavables gratuit et aide financière à l'acquisition des couches lavables, bilan 2020 : 13 familles ont testé les couches lavables grâce au dispositif de prêt gratuit.



Au total, 10 aides financières ont été octroyées suite à l'acquisition de couches lavables par des particuliers soit une baisse de 60% par rapport à 2019, expliquée par la période de pandémie. Pendant près de 6 mois, il n'y a pas eu de prêt de couches et donc moins de demandes de subvention.

L'équipe de la Maternité de Laon est un précieux soutien à la promotion de l'utilisation des changes lavables notamment lors des ateliers pendant les cours de préparation à l'accouchement.

Les assistant(e)s maternel(le)s et familiales sont également intégré(e)s au double dispositif (test et aide financière) afin d'encourager ce changement de comportement.

Le SIRTOM accompagne également les crèches et micro crèches dans leur démarche de test de ce nouveau système économe, sain et écologique. Ainsi, les structures d'accueil des jeunes enfants sont sensibilisées à l'instar de la micro crèche Vanille Chocolat de Pinon qui utilise les changes lavables.

Le réemploi en déchetterie

Les 11 déchetteries du SIRTOM sont équipées d'un local réemploi permettant de stocker provisoirement des objets destinés à nos partenaires



↳ Partenariat avec les Restaurants du Cœur : passage hebdomadaire pour l'enlèvement d'objets à destination du réemploi.

↳ Convention pour la réparation et le réemploi des vélos avec Pharmacycle à Laon. Bilan 2020 : 114 vélos (y compris ceux pour pièces) dont 80 à 85% des vélos remis en circulation.



↳ Convention pour le réemploi des tondeuses et tout le matériel de jardinage (thermique ou électrique) avec Lycée Gustave EIFFEL de Reims. Bilan 2020 : environ 20 tondeuses.

La COVID-19 a freiné le nombre de dons possible. En effet, les locaux réemplois ont été fermés pendant de nombreux mois.

Site Eco Mairie

Depuis le 15 novembre 2016, le SIRTOM a mis en place un service de petites annonces en ligne afin de donner une seconde vie aux objets non utilisés. C'est un site collaboratif à destination des habitants du territoire du SIRTOM pour leur permettre de donner et vendre des produits.

En parallèle, le SIRTOM du Laonnois publie des annonces concernant les objets déposés dans les locaux du réemploi. Il s'agit des objets qui ne sont pas récupérés par les acteurs sous convention.



Bilan 2020 : En raison de l'épidémie de COVID-19, aucune annonce en provenance des déchetteries du SIRTOM du Laonnois n'a pu être postée. Seul les échanges entre particuliers ont eu lieu. Ces derniers ont été fortement ralentis par rapport à 2019.

Au total, 132 nouvelles annonces en ligne (contre 376 en 2019), 136 annonces supprimées dont 70 vendus/donnés sur le site, 49 mis en déchetterie, 11 vendus/donnés par d'autres moyens et 6 donnés à des associations.

Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures

Le Relais et Ecotextile ont mis en place un réseau de Points d'Apport Volontaire (PAV) sur le territoire du SIRTOM du Laonnois dans le cadre de sa convention avec l'éco-organisme Eco-TLC.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de bornes	87	102	104	106	119	108	104
Ratio kg/an/hab	4.32	4.64	5.01	5.12	4.21	4.59	4,33

Service de broyages de branche en déchetterie et pour les communes



Mis en place sur 5 déchetteries, le service de broyage permet de réduire la quantité de déchets verts à traiter. Le broyat produit est mis à disposition des usagers.

Bilan 2020 : le service de broyage a fonctionné 192 heures. Il a permis d'éviter 45 bennes de déchets verts non tassés. (2019 : 206 heures et 48 bennes évitées)

Le service de broyage est disponible sur réservation et à prix coûtant pour l'ensemble des communes adhérentes. Bilan 2020 : 1 commune a fait appel au service de broyage. Cela représente 7 heures de broyage.

6-La communication



6.1 La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de quatre agents de communication et de prévention des déchets. L'un d'entre eux est dédié au suivi de collecte, aux caractérisations et à la mise en place et suivi du compostage de proximité. Un collaborateur se mobilise sur la communication écrite, les animations grand public et professionnels ainsi que les remontées GPS des agents. Un agent est en charge de la communication auprès du jeune public et du dispositif de promotion des couches lavables. Un collaborateur gère les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs et administrations. Il gère plus particulièrement des actions de prévention. Polyvalente, l'équipe participe aux manifestations du week-end et à l'évènementiel.

Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également beaucoup de conseils sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

6.2 Une action de proximité

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnois a conduit en 2020 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Deux agents de communication (un agent pour le Porte à Porte et un autre pour les artisans commerçants) sont affectés à la résolution des problèmes de tri directement sur le terrain auprès des usagers. Ils interviennent sur signalement, entre autres, des équipes de collecte. En 2020, ont été constatées 3 117 remontées d'information de la part des équipes de collecte, signalant des problèmes de tri, des volumes non conformes, des bacs trop lourds, la présence des déchets destinés aux déchetteries, des problèmes de logistique et de circulation ou de stationnement nuisant au service...

Suite aux remontées d'information des équipes, les agents de communication sont allés à la rencontre des usagers et des professionnels afin de solutionner les problèmes rencontrés. Ce qui représente 1004 foyers sachant que la plupart des problèmes se règlent facilement par téléphone, (707 foyers en 2019).

6.3 Plan d'action pour la communication

En raison de la pandémie de la COVID-19, le fonctionnement du service s'est fait en mode dégradé pendant toute l'année 2020. Ainsi, nos animations ont dû être suspendues à certaines périodes

Notre plan d'action cible 4 publics :

Le jeune public, le grand public, les étudiants, l'habitat en collectif. A ces objectifs s'ajoutent les associations, les collectivités territoriales et les entreprises.

Jeune public : Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire.

Malgré la crise sanitaire, 305 élèves ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, 125 animations ont été proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : le tri, le recyclage ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.

Par ailleurs, 5 écoles sont équipées de lombricomposteurs.



Grand public :

Dans le cadre du renouvellement des sacs pour le tri sur la Cité Médiévale et certaines rues étroites de Laon, une communication a été réalisée auprès de 700 foyers. A cette occasion, 1200 rouleaux de sacs jaunes ont été distribués.

Par ailleurs, suite à la réduction de fréquence de collecte des déchets verts décidée par le Comité Syndical, notre service a réalisé une communication auprès des usagers bénéficiant de ce service.

Habitat collectif :

Un tiers de la population vit en ville. Or, c'est en ville et plus particulièrement en habitat collectif que l'on trie le moins. Renforcer l'information est un levier pour accroître les performances de tri. Le gardien, les bailleurs et le personnel d'entretien sont des acteurs de proximité incontournables. La COVID-19 a empêché la communication en porte à porte en habitat collectif.

Dans ce cadre, le personnel en charge de la sortie des bacs et des correspondants-locataires ont bénéficié d'une information sur l'environnement par le biais de mails.

D'autres actions vers le grand public :

Depuis quelques années, des associations pour la réinsertion des personnes, des collectivités territoriales, des entreprises nous sollicitent pour sensibiliser leur personnel et leurs bénéficiaires. Grâce à ces partenariats, 1 structure a reçu une information sur le geste de tri, le recyclage et la prévention des déchets, soit 10 adultes. De plus, 9 associations se sont mobilisées dans une

démarche Eco-citoyenne (3150 prêts d'éco-gobelets, 20 bacs et 47 potences) pour 14 manifestations (62 en 2019).

6.4 Niveau de satisfaction des usagers



L'accueil a réceptionné 38 000 appels dont 263 appels téléphoniques signalant un problème de collecte, soit 1 appel par jour pour 88 647 habitants. Cela représente 0.29% de la population totale ou encore 0,74% des foyers desservis par le SIRTOM.

7 Projets et études 2020

7.1 Les projets

Déploiement de l'extension des consignes de tri

Concomitamment avec Valor'Aisne et l'ensemble des collectivités adhérentes, l'extension des consignes de tri des emballages plastique est prévue pour septembre 2021. De ce fait, une grande campagne de communication aura lieu sur l'ensemble du territoire pour promouvoir les nouveaux gestes de tri.

Transformation de la collecte des déchets en habitat collectif

Suite aux décisions du Comité Syndical du 5 décembre 2019 concernant l'optimisation du service de collecte, le dispositif de collecte des habitats collectifs denses de la ville de Laon va évoluer. En effet, le SIRTOM du Laonnois va implanter des bornes d'apport volontaire sur l'ensemble des quartiers concernés. A ce titre, plus de 40 points de collecte, en remplacement des bacs actuels, vont voir le jour.

7.2 Les études

Etude d'implantation concernant la mise en place de l'apport volontaire

En 2020, le SIRTOM du Laonnois, accompagné du cabinet AJBD, a mené une étude pour l'implantation des bornes d'apport volontaire destinées aux habitats collectifs denses.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1-La seconde vie des matériaux recyclables de la collecte sélective

Matériaux	Tonnes triées	Bénéfices environnementaux	Fabrication de nouveaux produits recyclés
Plastique	502,03	9 499 346 kms en voiture Consommation énergétique équivalence à 2 246 450 jours d'une TV LCD	575 292 Arrosoirs ou 2 492 430 Bidons de lubrifiants
JMR	902,95	Consommation énergétique équivalente à 1 579 jours d'une TV LCD	3 385 206 Boîtes à chaussures (200g) ou 1 789 568 Boîtes carton ondulé pouvant contenir 6 bouteilles
Cartonnettes	1002,53	Consommation énergétique équivalente à 1 754 jours d'une TV LCD	3 760 506 Boîtes à chaussures ou 1 987 968 Boîtes carton ondulé pouvant contenir 6 bouteilles
BRIQUES	40,03	Consommation énergétique équivalente à 51 jours d'une TV LCD	307 680 rouleaux de papier toilette ou 69 920 rouleaux d'essuie-tout
ACIER	210,26	2 789 010 kms en voiture Consommation énergétique équivalence à 263 760 jours d'une TV LCD	2 730 lave-vaisselle ou 2 940 mètres de rail de train
ALUMINIUM	6,66	485 576 kms en voiture Consommation énergétique équivalence à 142 114 jours d'une TV LCD	2 051 cadres de vélo de course (2kg) ou 4 102 cadres de trottinette (1kg)
VERRE	3407,12	12 803 506 kms en voiture Consommation énergétique équivalence à 2 184 773 jours d'une TV LCD	7 570 354 bouteilles de 75 cl

2-ZOOM bilan environnemental sur le traitement des DEEE

Votre contribution à la collecte en 2020

Votre 1^{ère} collecte date du : 29/05/2007

	2019 (tonnes)	2020 (tonnes)	Progression des flux 2019/2020	Nombre d'objets 2020
GEM HF	233,8	181,7	-22,3%	3 629
GEM F	142,7	116,8	-18,1%	2 338
ÉCRANS	75,2	46,3	-38,5%	3 214
PAM	379,7	330,5	-13,0%	143 394
LAMPES	2,4	1,9	-22,4%	20 849
TOTAL	833,8	677,2	-18,8%	173 424



Vous avez collecté en 2020



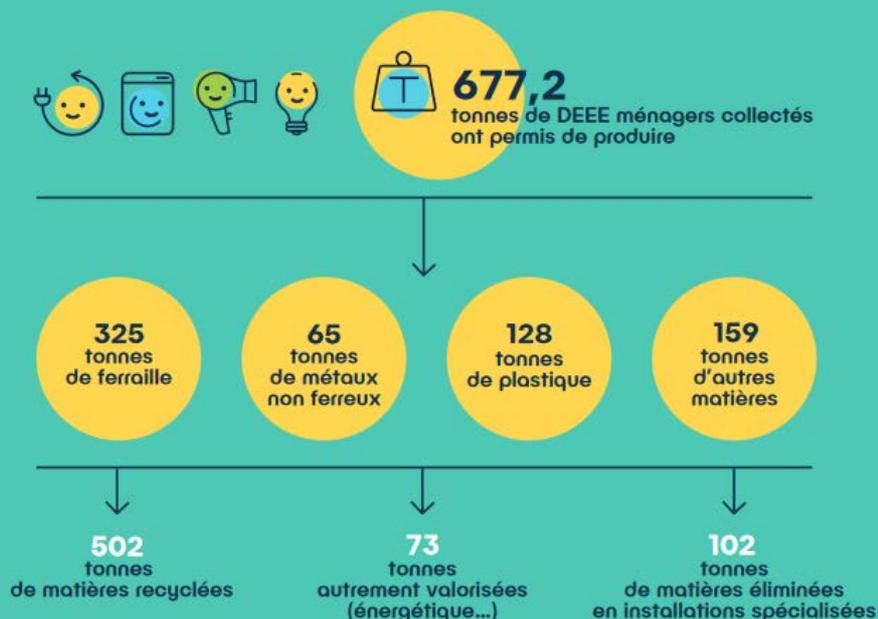
152 575
appareils



20 849
lampes

Le bilan matières des appareils et lampes collectés

Les DEEE ménagers (appareils et lampes) que vous avez collectés sont acheminés vers des sites de traitement pour y être valorisés. Voici les résultats de cette valorisation qui contribue activement à lutter contre l'épuisement des ressources minérales et fossiles.



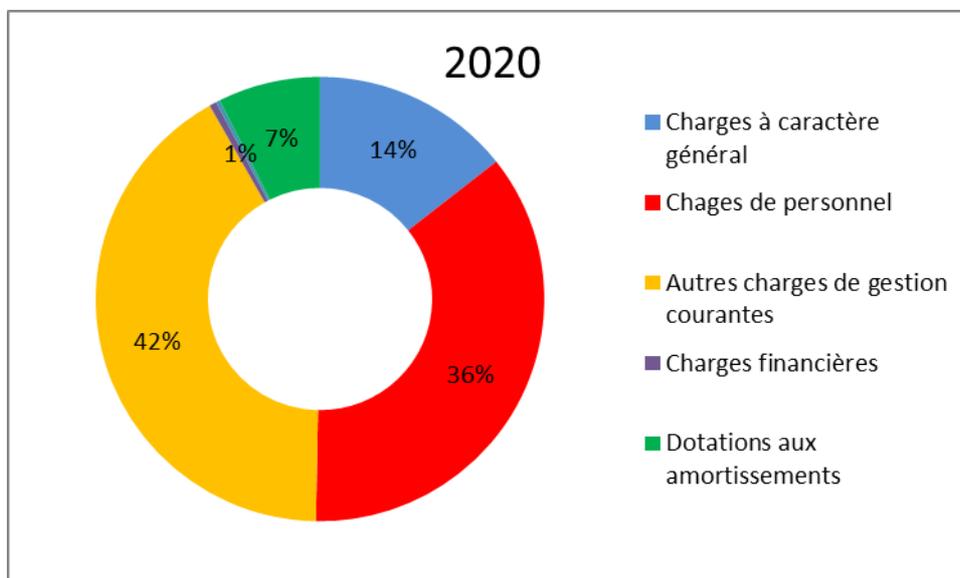
INDICATEURS FINANCIERS

L'année 2020 s'est traduite par l'émission de 1415 mandats et de 279 titres de recettes



1-Dépenses et recettes

1.1 La structure des dépenses et leur évolution



		2019	2020	Evolution
Dépenses de Fonctionnement		10 196 889,06 €	9 829 022,57 €	-3,61%
Chapitre 011	Charges à caractère général	1 664 469,42 €	1 414 761,05 €	-15,00%
Chapitre 012	Charges de personnel	3 747 047,28 €	3 528 435,95 €	-5,83%
Compte 65	Autres charges de gestion courantes	4 027 426,29 €	4 080 363,63 €	1,31%
Compte 66	Charges financières	57 072,78 €	50 683,94 €	-11,19%
Compte 67	Charges exceptionnelles	734,89 €	30 570,49 €	4059,87%
Compte 68	Dotations aux amortissements	700 138,40 €	724 207,51 €	3,44%
42	Sorti de l'actif	- €	- €	-

		2019	2020	Evolution
Dépenses d'Investissement		2 028 026,52 €	1 226 342,48 €	-39,53%
Opération d'ordre		73 146,30 €	83 329,09 €	13,92%
Remboursement d'emprunt	Remboursement d'emprunt	457 303,74 €	335 353,77 €	-26,67%
Non affectée	Titre de participation			#DIV/0!
Opération n°1	Collecte du verre	16 291,20 €	38 222,40 €	134,62%
Opération n°2	Aménagement de la décharge	3 467,76 €	9 510,68 €	174,26%
Opération n°5	Collecte sélective	1 025 020,11 €	632 136,16 €	-38,33%
Opération n°6	Matériels de bureau et informatique	11 472,83 €	5 895,60 €	-48,61%
Opération n°8	Déchetteries	291 205,22 €	82 301,09 €	-71,74%
Opération n°9	Complexe	10 037,65 €	11 467,18 €	14,24%
Opération n°10	Communication	1 439,71 €	1 439,71 €	0,00%
Opération n°11	Prévention	138 642,00 €	26 686,80 €	-80,75%
001	Déficit antérieur reporté			-

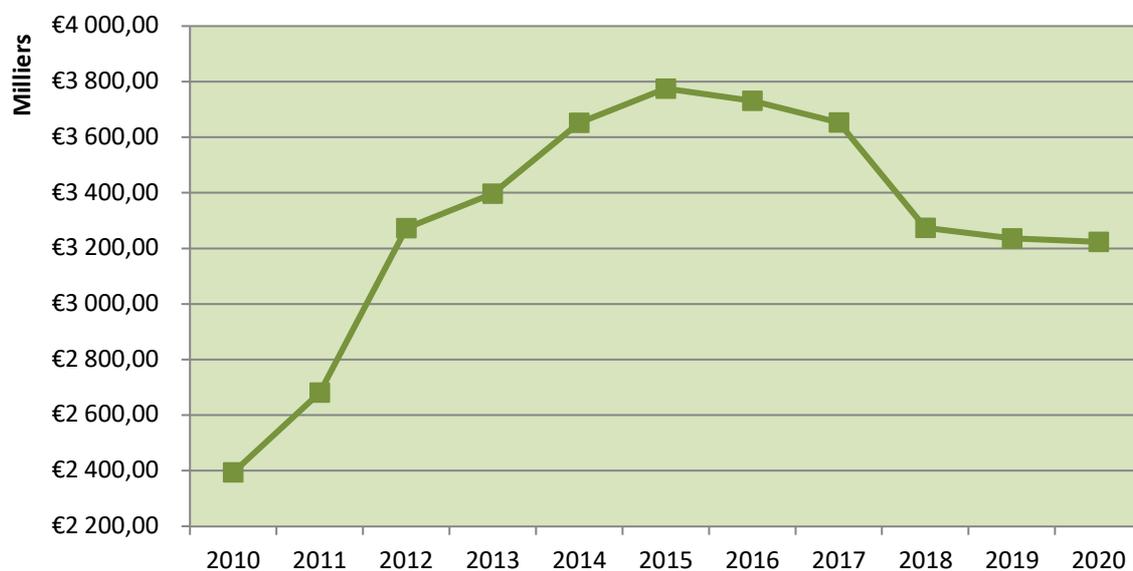
1.2 Contribution versée à Valor'Aisne en 2019 hors déchets de déchetteries

Année	2018 (2)	2019	2020	2019/2020
Production en tonnes / an (1)	17 490.89	17 078.31	16 498.18	-580.13
Contribution en €/t/c par tonne	77.14€	77.14€	79.91	+2.77€
Total TTC	1 349 299.73€	1 317 420.83€	1 906 353.74€	+588 932.91€
Coût par hab	21.51€	21.51	21.51	0€
Total TTC	1 924 417.94€	1 919 036.16€	1 317 551.44€	-601 484.72€
TOTAL GENERAL	3 273 717.67€	3 236 456.99€	3 223 905.18€	-12 551.81€ €

(1) contribution N de Valor'Aisne est calculée sur les tonnages de l'année N-1

(2) Sortie de l'ex CCVO et entrée de l'ex CC Val de l'Ailette

1.3 Evolution de la cotisation versée à Valor'Aisne

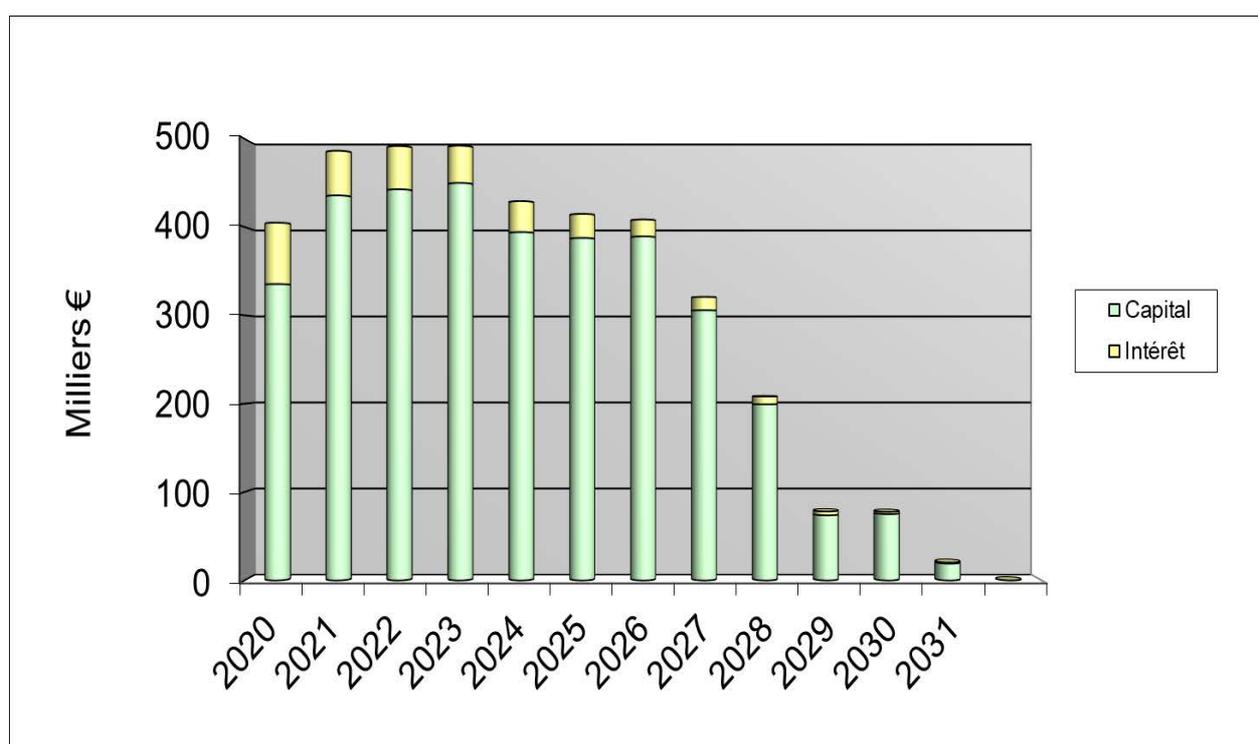


1.4 Catalogue des prix des déchetteries de Valor'Aisne

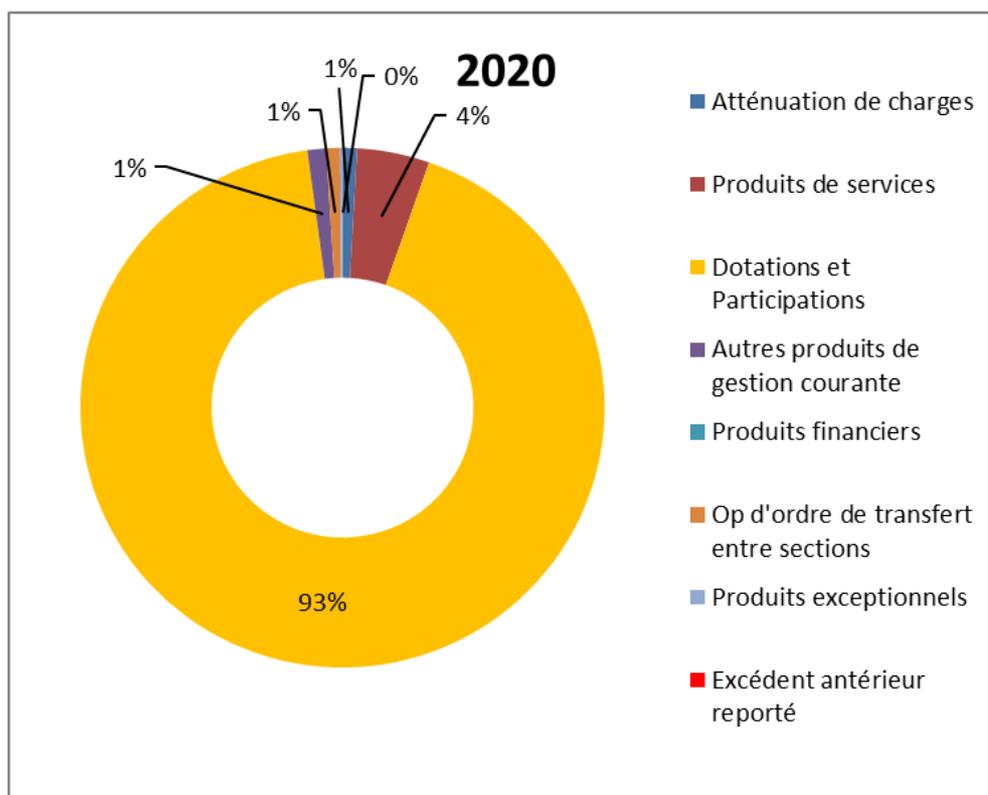
Le coût de traitement des déchets de déchetterie s'élève en 2020 à 623 431.601 TTC basé sur les tonnages 2019 (595 453.01 € en 2019)

	FLUX	Prix €/ht 2019	Prix €/ht 2020
	Déchets verts	22.00€	22.00€
	Gravats	1.80€	0.50€
	Encombrants (1)	74.00€	85.00€
	Bois	32.00€	35.00€
DDS hors filières (2)	Bases	494.00€	502.00€
	Peintures	350.00€	335.00€
	Solvants	320.00€	310.00€
	Aérosols	1 090.00€	1 150.00€
	Emballages vide souillé	360.00€	360.00€
	Non identifiés	900.00€	905.00€
	Phytos	1 297.00€	1 326.00€
	Acides	745.00€	805.00€
	Filtres huiles	290.00€	313.00€
	Combustibles	1 115.00€	1 322.00€
	Huiles alimentaires	-	-
	Pneus hors filière	83.00€	85.00€
	Plâtres	56.00€	63.00€

1.5 Annuité de la dette



1.6 La structure des recettes et leur évolution



		2019	2020	Evolution
Recettes de Fonctionnement		10 283 652,36 €	9 847 133,21 €	-4,24%
Chapitre 013	Atténuation de charges	123 461,93 €	88 326,13 €	-28,46%
Chapitre 70	Produits de services	665 504,69 €	440 097,43 €	-33,87%
Chapitre 74	Dotations et Participations	9 183 441,13 €	9 107 892,05 €	-0,82%
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	112 629,98 €	112 242,85 €	-0,34%
Chapitre 76	Produits financiers	- €	- €	-
042	Op d'ordre de transfert entre sections	73 146,30 €	83 329,09 €	13,92%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	125 468,33 €	15 245,66 €	-87,85%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	1 575 109,87 €	- €	-100,00%

		2019	2020	Evolution
Recettes d'Investissement		1 368 229,15 €	1 975 057,51 €	44,35%
Chapitre 10	Fonds de compensation de la TVA	89 796,00 €	245 498,00 €	173,40%
Chapitre 10	Dotation	368 294,75 €	- €	-100,00%
Chapitre 28	Amortissements	700 138,40 €	724 207,51 €	3,44%
Chapitres 23	Immobilisations en cours	- €	- €	-
Chapitre 16	Emprunts	210 000,00 €	1 000 000,00 €	376,19%
Chapitre 13	Subvention d'investissement	- €	- €	-
192	Différence sur réalisation Plus values sur cession	- €	5 352,00 €	-

1.7 Restes à réaliser 2020

Dépenses d'investissement : 255 212 € Recettes d'investissement : 0.00 €

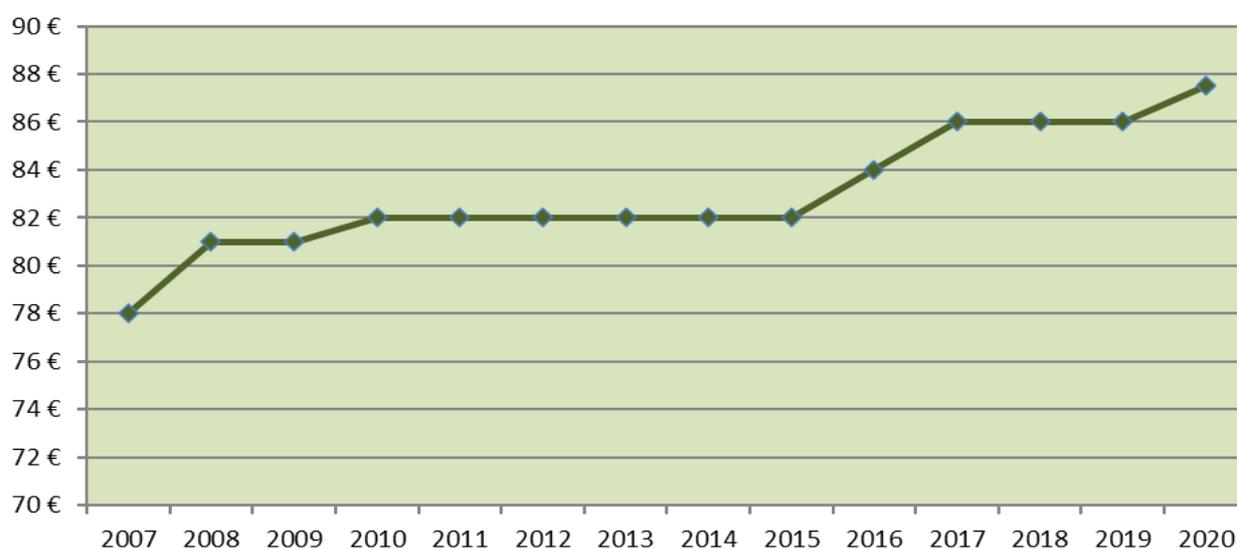
1.8 Les modalités de financement

Une contribution équivalente au besoin de financement net par habitant, votée par le Comité syndical, est demandée à la Communauté d'Agglomération et aux Communautés de Communes membres du Syndicat.

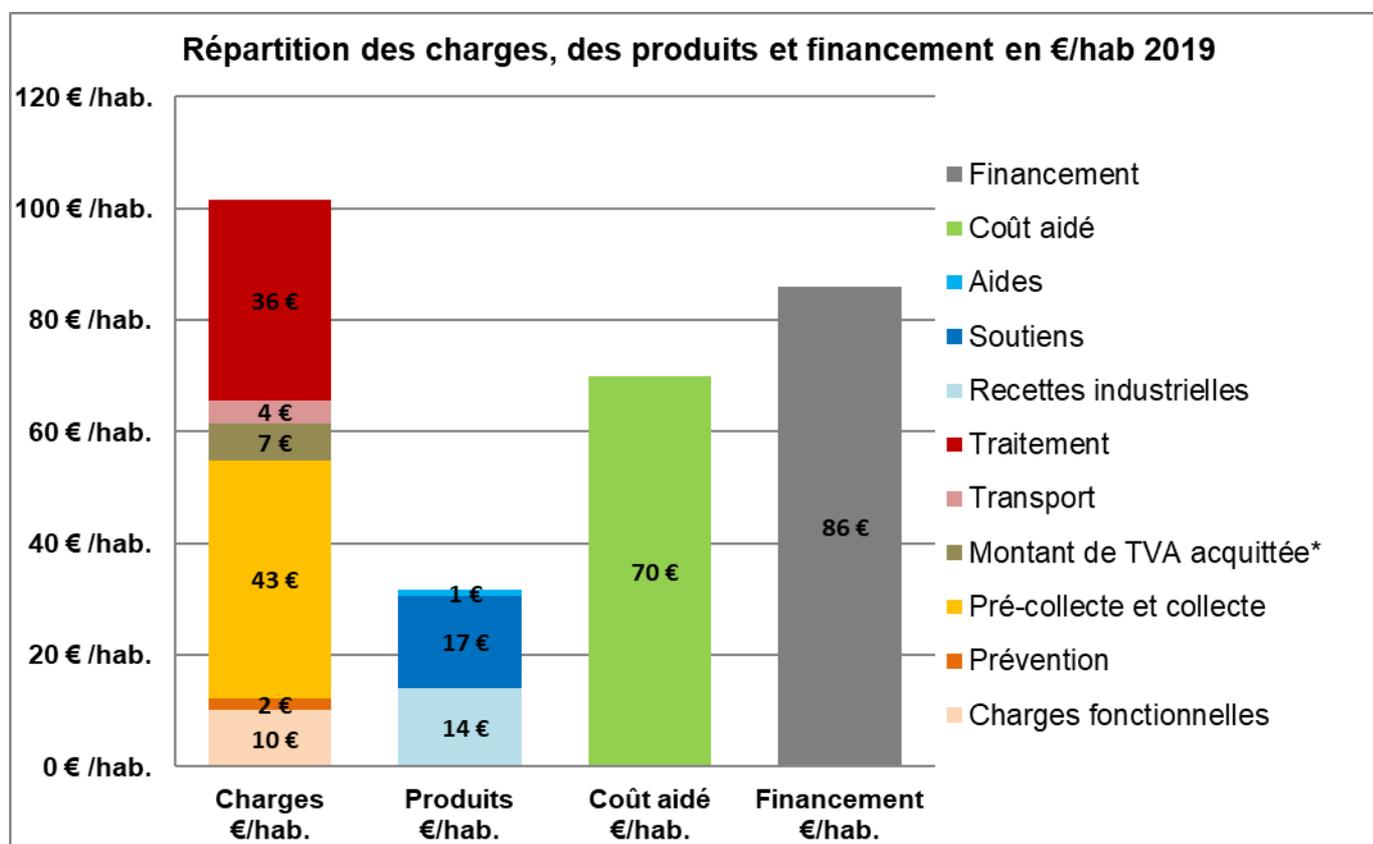
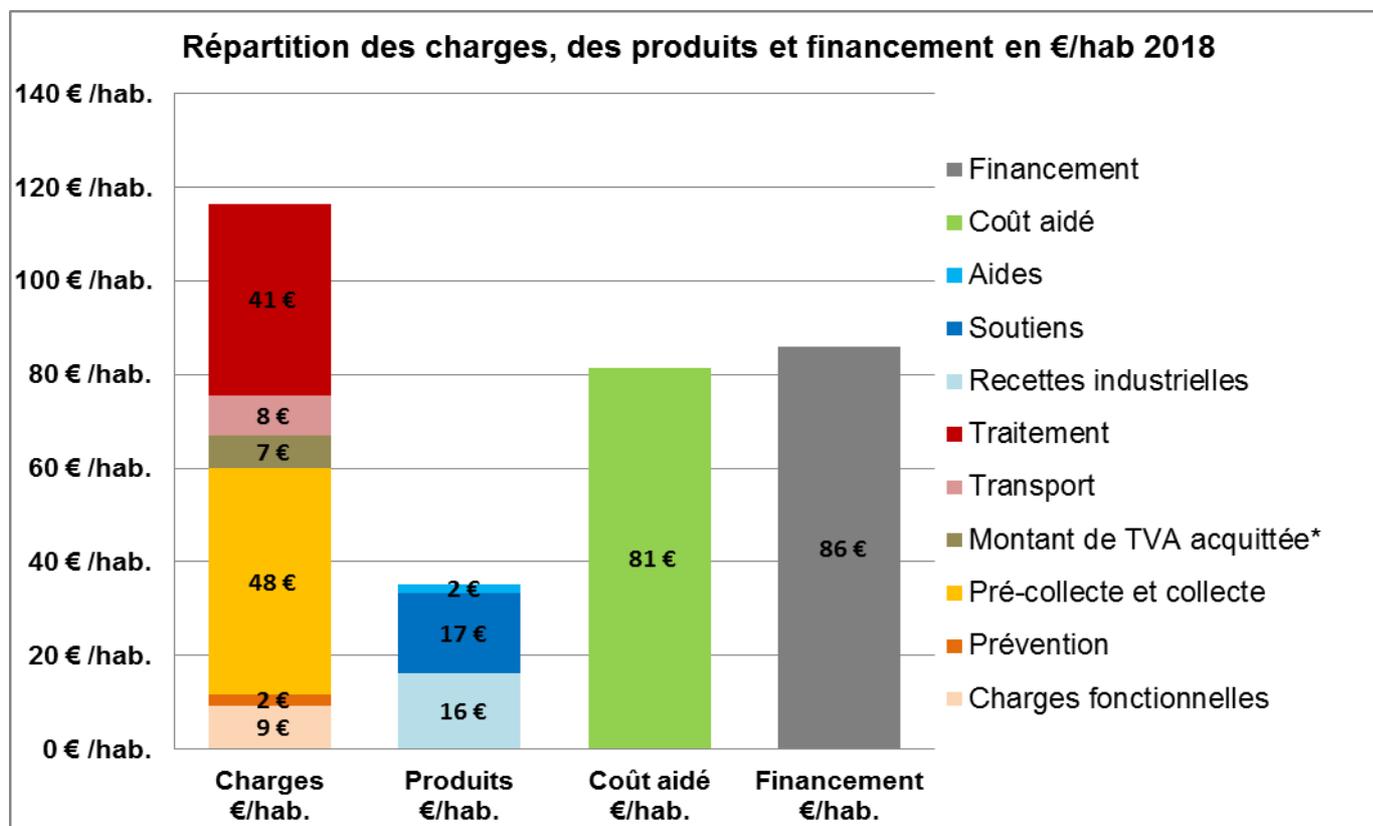
En 2020, la contribution annuelle est maintenue à 87.5€ par habitant. Elle finance le service complet collecte, déchetterie, prévention et traitement.

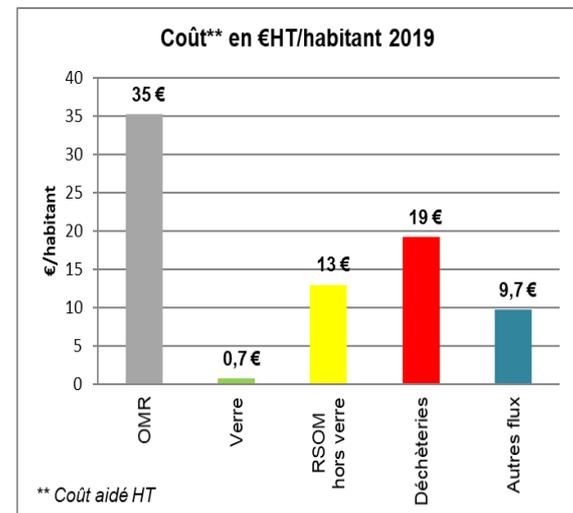
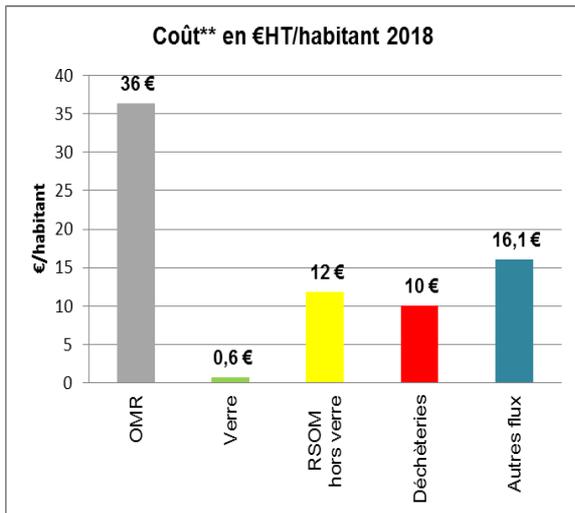
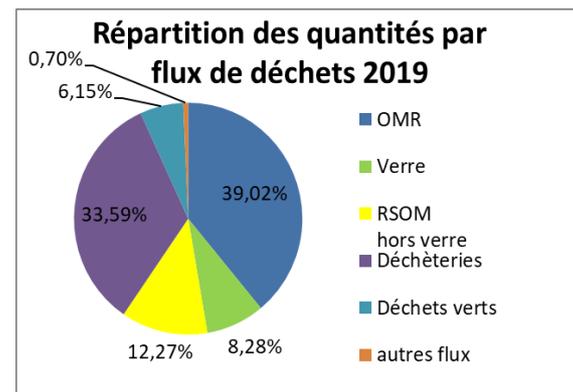
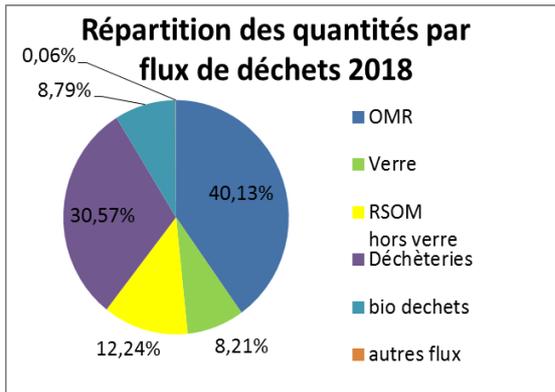
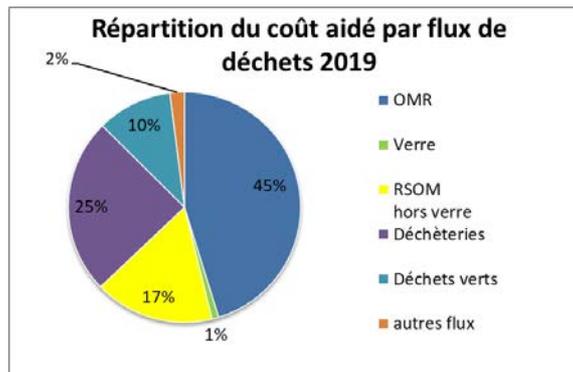
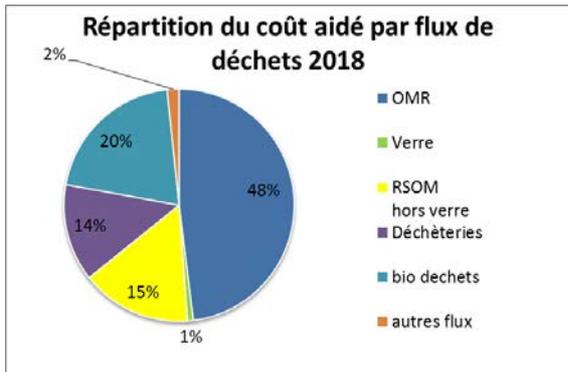
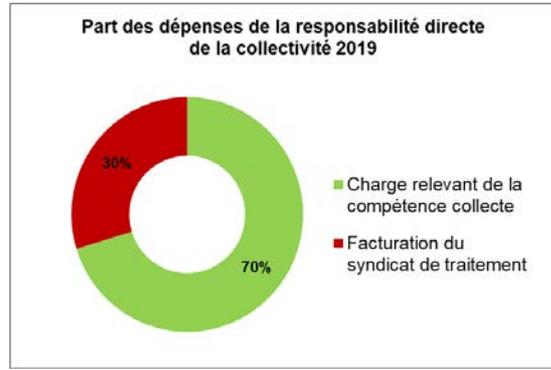
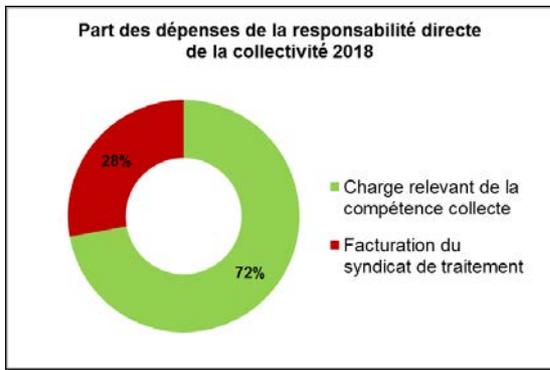
La Communauté d'Agglomération et les Communautés de Communes fixent leur mode et leur taux de fiscalité.

Evolution de la contribution des membres par habitant.



1.9 Evolution et comparaison des coûts 2018/2019 issus de la matrice ComptaCoût de l'ADEME





**Coût aidé ht

** Coût aidé HT

AV : Apport volontaire.

Bio déchets : Ils sont constitués des épluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Caractérisation : Une caractérisation est la constitution d'un échantillon sur un lot de déchets d'emballages collectés selon la norme AFNOR x30 437. L'objectif est d'identifier le pourcentage des erreurs de tri ainsi que leur origine. 18 caractérisations sont réalisées par an avec Valor' Aisne en présence d'un agent du SIRTOM du Laonnois au centre de tri d'Urvillers. Pour chacune, il existe plusieurs étapes. La première étape est le prélèvement d'un godet dans un tas d'emballages sorti d'un camion d'une collecte précise. La seconde étape est le versement de l'échantillon prélevé dans 4 bacs tarés et de taille identique. Ensuite, de façon aléatoire, il est choisi parmi les quatre bacs un conteneur. Si le poids est inférieur à 35kg. Un second est choisi. La dernière étape est la caractérisation en elle-même soit le tri des emballages par flux de matière.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement.

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques.

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères.

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froid.

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froid.

JMR : Journaux Magazines Revues.

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triés à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets et mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectés avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordures ménagères résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : site où l'usager vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable).

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.